



COMPTE-RENDU

Rencontre acteurs locaux

Vendredi 03 septembre 2021
Hall des Fêtes, Saint-Fons



Préambule

Animation :

Marianne RIBOULLET – Agence Sennse

Intervenants :

Muriel ROCHE – Cheffe de projet T10

Florian CHALUMEAU - chef de projet secteur Lyon

Isabelle NARDOU-THIMONET – Chargée des relations riverains T10

Durée de la réunion : 2h00 – de 08h30 à 10h30

Contexte de la rencontre

Projet T10 :

En 2026, la nouvelle ligne de tramway T10 reliera le pôle d'échanges multimodal de Gare de Vénissieux au secteur Gerland (Lyon 7e). Elle traversera le quartier des Marronniers à Vénissieux, le centre-ville de Saint-Fons et ses quartiers Arsenal et Carnot-Parmentier, ainsi que des zones d'activités, Sampaix au nord de la Vallée de la Chimie, puis le Biodistrict de Gerland et notamment le secteur Techsud.

Pour accompagner ce projet, le SYTRAL organise une concertation préalable avec garants ouverte à tous, habitants, usagers, associations, entreprises ou institutions, du 23 août au 23 octobre 2021.

Cette rencontre avec les acteurs locaux des trois communes traversées a lieu en amont de la soirée d'ouverture.

Les objectifs de cette rencontre sont les suivants :

- Présenter le projet aux acteurs locaux des secteurs concernés par le projet de tramway T10
- Répondre à leurs questions
- Recueillir leurs observations et avis afin d'enrichir le projet
- Donner les informations aux acteurs locaux pour être relais du dispositif de concertation auprès de leurs réseaux
- Leur permettre d'animer leurs propres débats avec le kit du débat

Ouverture de la réunion

L'**animatrice** accueille les participants et rappelle que cette réunion est organisée au titre de la concertation préalables du projet T10 ayant lieu du 23 août au 23 octobre 2021.

L'**animatrice** présente le déroulé de la rencontre :

1. **Le projet T10 : Présentation et échanges**
2. **Le programme de la concertation : Présentation et échanges**

La présentation est disponible en annexe de ce document.

L'**animatrice** présente ensuite les intervenants :

Muriel ROCHE – cheffe de projet T10

Florian CHALUMEAU – chef de projet secteur Lyon

Isabelle NARDOU-THIMONET – chargée des relations riverains T10

Le cadre de la concertation T10

L'**animatrice** rappelle que la concertation préalable est placée sous l'égide des garants de la Commission Nationale du Débat Public et a lieu dans le cadre réglementaire de l'article L121.8 du code l'environnement.

Elle explique que le rôle des garants a été renforcé. Ils interviennent lors de la phase de préparation de la concertation préalable avec notamment la réalisation du dossier de concertation et la définition des modalités de concertation. Ce rôle continue également pendant toute la démarche de concertation. Elle rappelle que les garants, neutres et indépendants, sont désignés sur une liste de la CNDP et mandatés avec une lettre de mission. Ils sont joignables et disponibles. Leurs coordonnées sont indiquées.

Leur rôle est de :

- défendre le droit de l'information et de la participation à l'élaboration de la décision publique ;
- garantir la sincérité et la transparence ;
- garantir l'intelligibilité des informations transmises avec une vigilance pour que chacun puisse s'exprimer ;
- garantir le bon déroulement du processus de concertation.

Les garants dresseront un bilan à la fin de la démarche, dans lequel ils intégreront les recommandations auxquelles devra répondre le maître d'ouvrage.

Avant de débuter la présentation du projet, l'**animatrice** demande si des participants ne connaissent pas le projet : l'ensemble des participants connaît le projet.

Le projet T10

Muriel Roche présente le cadre plus large du plan « Destinations 2026 » du SYTRAL, dans lequel s'inscrit le projet T10.



Muriel Roche et **Florian Chalumeau** présentent ensuite le projet T10.

Vous pouvez retrouver toutes les informations et les documents sur les projets en ligne :

t10-sytral.fr

Temps d'échange sur le projet

À la suite de la présentation du projet, un temps d'échange est organisé.
Les principales remarques et questions sont retranscrites ci-dessous.

- **Un participant souligne l'importance du stationnement à proximité de la ligne T10 à Saint-Fons pour faciliter l'accès au tramway des usagers extérieurs à la commune, venant de Feyzin par exemple.**

Muriel Roche répond que des études de stationnement sont en cours, pour permettre d'identifier le fonctionnement existant du stationnement dans les centres-villes de Saint-Fons et de Vénissieux, et de proposer les mesures d'accompagnement à mettre en œuvre dans le cadre du projet de tramway T10.

Elle précise également que l'objectif est de proposer une alternative à la voiture individuelle, à la fois avec la création de la ligne de tramway connectée à d'autres lignes structurantes du réseau de transport en commun et aux gares SNCF de Vénissieux et Saint-Fons, l'aménagement de cheminement piétons et d'itinéraires cyclables le long de la ligne, et la réorganisation des bus dans les secteurs traversés par le tramway. Les lignes de bus actuelles sur le corridor T10 seront réinterrogées et pourront ainsi être conservées en tout ou partie, déviées ou redéployées.

Muriel Roche conclut en précisant que la réflexion est multimodale, c'est-à-dire qu'elle inclut tous les modes de déplacement, dont le vélo.

- **Le participant complète. Il a bien compris qu'à l'heure actuelle, aucun parc relais n'était prévu à Saint-Fons. Au sujet de la circulation, il a compris que certaines rues seraient mises en sens unique et aimerait savoir si les rues et le sens sont déjà fixés. Enfin, il évoque une autoroute vélo allant du nord au sud connectée à la ViaRhona et demande plus d'informations sur cette interconnexion.**

Au sujet de la circulation, **Muriel Roche** souligne que les études réalisées ont permis d'avoir une 1^e approche pour chaque axe du tracé sur les capacités de restitution des voies de circulation, après insertion de la plateforme tramway et des aménagements piétons et cyclables. Compte tenu des largeurs d'emprise disponibles, la mise à sens unique, voire ponctuellement la suppression de la circulation hors riverains, est ainsi proposée pour certaines rues. Le sens de circulation de ces rues n'est à ce stade pas défini. Le plan de circulation le plus adapté sera défini sur la base des études de circulation en cours et des contributions de la concertation. Un retour sur ce sujet de façon très localisée sera réalisé lors de la concertation continue.

Au sujet du vélo, **Muriel Roche** précise que le SYTRAL a l'obligation d'insérer des aménagements cyclables le long du tracé du tramway, compte tenu de la requalification de voirie réalisée sur les axes du tracé. Certains tronçons de ces aménagements longeant le tracé du T10 seront labellisés Réseau Express Vélo, entre Tony Garnier et Saint-Fons et formeront en effet une sorte d'autoroute cycliste.

L'animatrice rappelle que le dossier de concertation est consultable en mairie et en ligne sur t10-sytral.fr.

- **Une participante souligne le fort enjeu des variantes locales du tracé à Vénissieux. La variante par le boulevard Gérin présente, selon elle, l'avantage de desservir un point de concentration d'activités (le Théâtre, la Maison du Peuple, le Centre d'Arts, le Gymnase...) mais elle s'interroge sur la mise en œuvre, notamment au sujet du virage serré entre la rue Zola et le boulevard Gérin. Elle finit en soulignant le fort enjeu du stationnement – manquant déjà les soirs de spectacles au Théâtre et donnant lieu à du parking sauvage toléré, et qui manque également pour les visiteurs de l'EHPAD. Enfin, elle salue le projet, qui selon elle, est une chance pour toutes les activités.**

Muriel Roche rappelle que les variantes locales sont très proches, à une rue près. Le tramway sera donc quoi qu'il en soit proche des équipements. Elle précise qu'il existe dans le dossier de concertation un premier état de l'analyse des deux tracés. Sur la variante par le boulevard Gérin, la giration depuis la rue Zola est en effet serrée. Il existe actuellement du pour et du contre pour les deux variantes, c'est pourquoi elles ont été conservées à ce stade. Les analyses techniques vont se poursuivre et être complétées des contributions de la concertation en vue de choisir le meilleur tracé.

- La participante complète en mentionnant l'existence contraignante d'une côte qu'il faudrait parcourir pour les personnes âgées se rendant au Théâtre, dans le cas où la variante passant par la rue Emile Zola et l'avenue Jean Jaurès serait retenue.
- Un participant interroge les intervenants sur le tracé des aménagements cyclables à la sortie du franchissement du boulevard Bonnevay. Pour des questions de risques industriels, le tramway ainsi que les aménagements cyclables vont contourner à l'ouest par le boulevard Lucien Sampaix. Mais selon lui, si la rue Charles Antoine Martin reste ouverte à la circulation automobile, les vélos vont certainement continuer tout droit. Le participant demande s'il est possible d'envisager un aménagement cyclable plus direct empruntant la rue Charles Antoine Martin malgré la zone à risque.

Muriel Roche souligne que la rue Charles Antoine Martin est longée d'une activité générant des risques industriels qui interdisent le passage du tramway et la création d'aménagements cyclables sur cette rue. De plus, la rue est empruntée par de nombreux poids lourds qui doivent accéder aux sites industriels. Le trajet semble donc plus court mais est soumis à plus de conflits avec ces véhicules. Le passage des aménagements cyclables par le boulevard Lucien Sampaix rallonge effectivement l'itinéraire, mais la qualité d'aménagement de cet itinéraire devrait inciter les cyclistes à l'emprunter.

- Le participant souligne que si les aménagements cyclables proposés dans le cadre de l'opération T10 seront accessibles à la mise en service du tramway, les vélos eux circulent déjà aujourd'hui, dans des conditions peu sécurisées. Le participant demande si des aménagements pourraient être envisagés dès à présent pour améliorer les conditions de franchissement du boulevard L. Bonnevay, sans attendre l'aménagement de la plateforme tramway.

Muriel Roche répond que les travaux de l'opération T10 doivent démarrer en 2023, mais que des échanges sont en cours avec la Métropole (qui a à la fois la compétence voirie et la propriété de l'ouvrage de franchissement du périphérique Laurent Bonnevay) pour envisager d'anticiper le franchissement du boulevard L. Bonnevay par les cycles entre Surville et la ZI Sampaix. Aujourd'hui, l'ouvrage de franchissement existant est fermé par des grilles qu'il faudrait supprimer et des aménagements cyclables devraient également être aménagés au nord, sur le parking Surville, et au sud, au droit du site Starterre.

- Un participant demande si la circulation sur la rue Sembat sera uniquement réservée aux modes doux et au tramway ou si elle restera ouverte aux voitures et aux poids lourds, une fois le projet réalisé et pendant les travaux.

Muriel Roche répond qu'une fois le projet achevé, la circulation sera bien maintenue pour tous, car la rue mène à une sortie d'échangeur et permet la desserte de la zone industrielle Sampaix, et qu'elle bénéficiera d'aménagements dédiés aux piétons et aux cycles. Concernant la phase travaux, il est trop tôt pour répondre précisément, puisque les études avancent étape par étape et concernent à ce stade plutôt le sujet de l'insertion. Les réflexions sur l'organisation des travaux et leur phasage seront menées en 2022, avec l'objectif de maintenir des itinéraires piétons et vélos.

- Le participant complète en partageant son inquiétude concernant la déviation potentielle, pendant les travaux, de la circulation cycliste sur l'autre accès à Saint-Fons au niveau de l'échangeur du boulevard Laurent Bonnevay (route de Vienne / rue Jaurès), qui est un accès dangereux et désagréable pour les cyclistes car il ne dispose d'aucun aménagement. Malgré cela, beaucoup de personnes l'empruntent déjà – de plus en plus de familles le week-end – en prenant des risques. Le participant invite à ne pas attendre l'accident et à envisager l'aménagement du nouvel accès vélo entre Surville et Sampaix dès aujourd'hui.

Florian Chalumeau répond que des discussions sont en cours avec la Métropole de Lyon et que ces sujets sont bien identifiés.

- Le participant termine en demandant si la plateforme du tramway sera végétalisée à Saint-Fons, car la commune manque selon lui de végétalisation ?

Muriel Roche répond que l'objectif du SYTRAL est bien de végétaliser au maximum, mais qu'il existe sur certains passages du tracé des contraintes locales empêchant la végétalisation de la plateforme, notamment dans le centre de Saint-Fons entre la rue Briand et les Quatre Chemins, où la circulation des riverains est proposée sur la plateforme tramway compte tenu de l'impossibilité de restituer une voie de circulation en parallèle de la plateforme. La circulation de véhicules sur la plateforme rend la végétalisation impossible à cet endroit.

- Un participant souligne que l'interconnexion du tramway avec la gare de Saint-Fons est positive, tout en faisant remarquer que le trafic de la gare est actuellement très limité. Il demande donc si un projet cohérent d'augmentation de la fréquence des trains et d'une tarification unique est actuellement à l'étude.

Florian Chalumeau rappelle que le train ne fait pas partie de la compétence du Sytral. Elle informe des éléments à la connaissance du SYTRAL, à savoir, qu'en vue d'augmenter le report modal, des réflexions sont en cours sur l'augmentation de la fréquence des trains et sur la tarification unique.

- Un participant partage l'inquiétude qu'a procuré l'annonce du projet au niveau de l'équipement de la Halle Tony Garnier. En effet, l'arrivée du T1 en 2014 avait déjà contraint l'équipement à modifier l'accès au site pour les poids lourds des organisateurs d'évènements, en supprimant les accès au nord et en les relocalisant à l'ouest. Le projet du T10 risque maintenant d'enclaver la Halle côté ouest. Le participant aurait préféré que le tramway T10 ait son terminus au Stade de Gerland. Il précise encore que l'exploitation de cet équipement événementiel est difficile car les semi-remorques doivent déjà couper une voie de bus et la chaussée côté est de l'avenue Tony Garnier pour entrer sur le site. Il partage avec les intervenants sa difficulté à se projeter dans l'accès possible demain car il ne dispose pas des dimensions, ni des détails concernant la plateforme tramway et l'aménagement de son terminus sur l'avenue Tony Garnier. Il ajoute qu'il est sensible aux problématiques vélo car il remarque beaucoup d'accidents devant la Halle Tony Garnier.

Florian Chalumeau souligne que le SYTRAL a bien conscience des contraintes d'accès de cet équipement et que les équipes du tramway T10 ont l'intention de préciser finement ces contraintes lors d'un rendez-vous dédié avec les exploitants de la Halle Tony Garnier, en présence du maître d'œuvre et d'Isabelle Nardou-Thimonet, chargée des relations riverains T10. Il ajoute que la position de la plateforme et du terminus ainsi que les différentes fonctions ne sont pas encore arrêtées sur l'avenue Tony Garnier et que les contributions permettront d'alimenter les études de conception.

Enfin concernant les vélos, **Florian Chalumeau**, indique que l'idée est de mettre en place des aménagements qualitatifs pour les vélos, pour plus de sécurité pour les cyclistes mais aussi pour les autres usagers. Il ajoute que ce sujet est au cœur des réflexions et que des échanges spécifiques avec les exploitants de la Halle Tony Garnier ne pourront qu'enrichir la conception de ces aménagements.

- Un participant questionne l'opportunité d'ajouter une traversée voiture sous le boulevard Bonnevay questionnée dans le dossier de concertation. Selon lui, cela risque de créer un nouvel axe fort de circulation, qui pourrait constituer une entrave aux modes doux. Il ajoute une réflexion sur l'importance d'avoir bien en tête le réseau Vélo'v, qui selon l'emplacement des stations pourrait contribuer à faciliter la connexion avec Feyzin.

Florian Chalumeau confirme que le réseau Vélo'v fait bien partie des réflexions. Concernant le franchissement du boulevard Bonnevay, il y a une certitude quant au passage du tramway et des modes doux, mais il n'y a pas de

décision à date concernant le passage des voitures. L'analyse de l'opportunité du franchissement automobile sera analysée sur la base des études en cours sur la circulation, de l'intérêt du lien entre les deux zones et des contributions de la concertation.

Temps d'échange sur la concertation et conclusion

- **Isabelle Nardou-Thimonet, Chargée des relations riverains T10, présente le dispositif de concertation, ainsi que les différents outils d'information mis à disposition du public.**

Elle rappelle que plusieurs rencontres sont prévues dans les semaines prochaines :

- 3 réunions publiques communales (présentiel)
 - Le 9 septembre, au Hall des Fêtes de Saint-Fons
 - Le 10 septembre, à la Maison Ravier à Gerland
 - Le 14 septembre, à la Salle Joliot Curie à Vénissieux
- 5 ateliers sur chaque secteur (visioconférence)
 - Saint-Fons centre, le 28 septembre
 - Gerland Tony Garnier, le 30 septembre
 - Saint-Fons Sampaix, le 4 octobre
 - Gerland Techsud, le 7 octobre
 - Vénissieux, le 12 octobre

Elle présente ensuite le « kit du débat » ayant été développé afin de permettre aux acteurs qui le souhaitent de mettre en place un débat sur le projet au sein de leur structure.

Plusieurs acteurs locaux confirment leur intérêt pour cette concertation et leur souhait d'adresser au SYTRAL leurs questions, remarques et commentaires sur le projet.



Rencontre des acteurs locaux

3 septembre 2021

Construisons ensemble le tramway T10 !

SYTRAL

Déroulé de la matinée

- 1 **Le projet T10**
Echanges
- 2 **La concertation**
Echanges

Les règles du jeu



Dialogue et
écoute

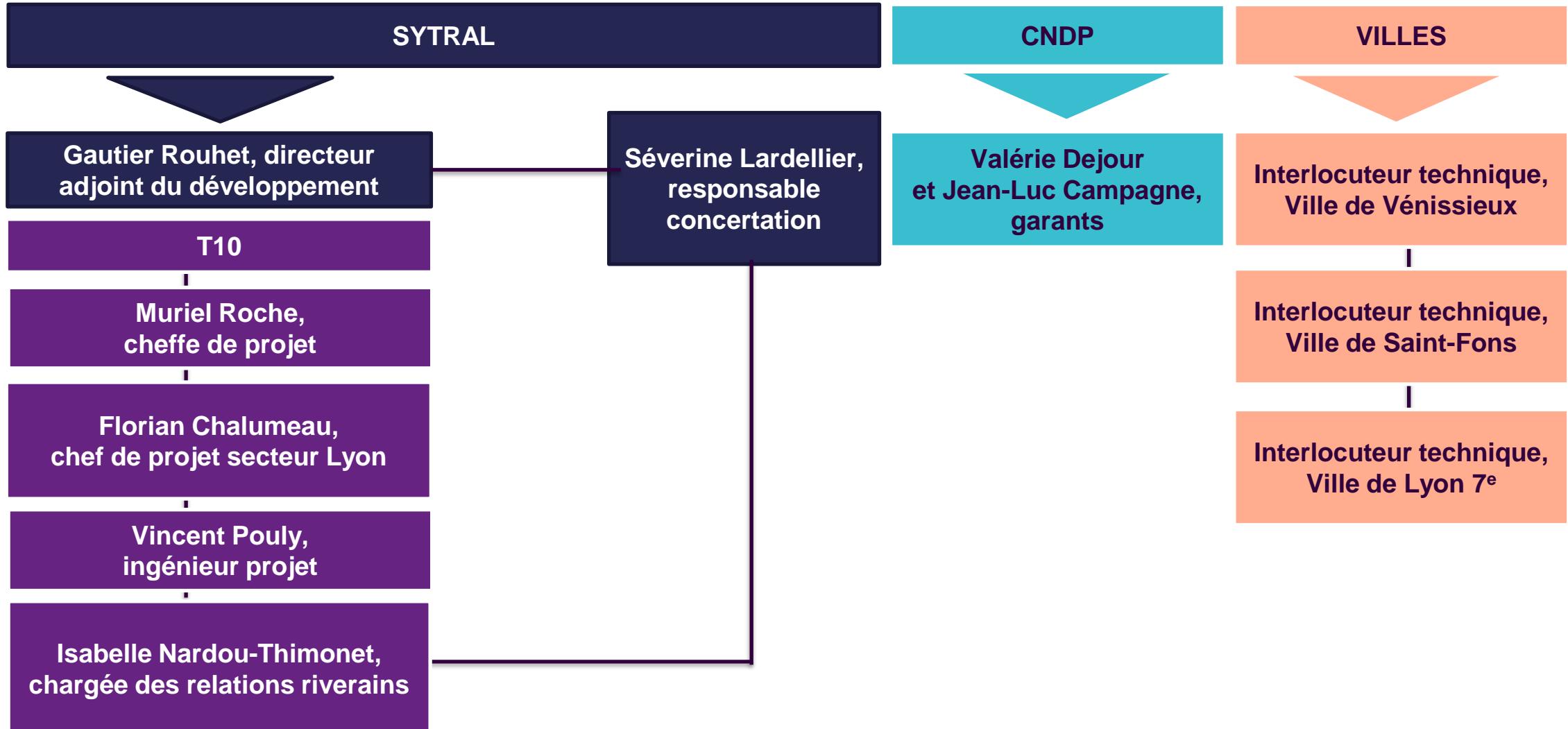


Recueil des
contributions



Respect des
intervenants

Vos intervenants ce matin, vos interlocuteurs au quotidien



Les structures représentées aujourd'hui

Avant de commencer la présentation du projet T10, pouvez-vous svp nous indiquer votre niveau de connaissance :

- très faible
- faible
- bonne
- très bonne

Sondage

Le cadre de la concertation T10

La concertation préalable



UNE CONCERTATION PRÉALABLE SOUS L'EGIDE DE LA COMMISSION NATIONALE DU DEBAT PUBLIC (ENCADRÉE PAR L'ARTICLE L121.8 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)

Neutres et indépendants, les garants ont pour missions de :

- Défendre votre droit à l'information et à la participation à l'élaboration des décisions publiques
- Rôle de prescripteurs dans la phase préparatoire de la concertation
- Garantir la sincérité, la transparence et l'intelligibilité des informations transmises
- Veiller à ce que chacun.e puisse s'exprimer et fasse entendre ses arguments
- Garantir au bon déroulement du processus de concertation
- Dresser un bilan, un mois après la concertation, accompagné de recommandations pour le maître d'ouvrage, auxquelles il devra répondre



Valérie
Dejour



Jean-Luc
Campagne

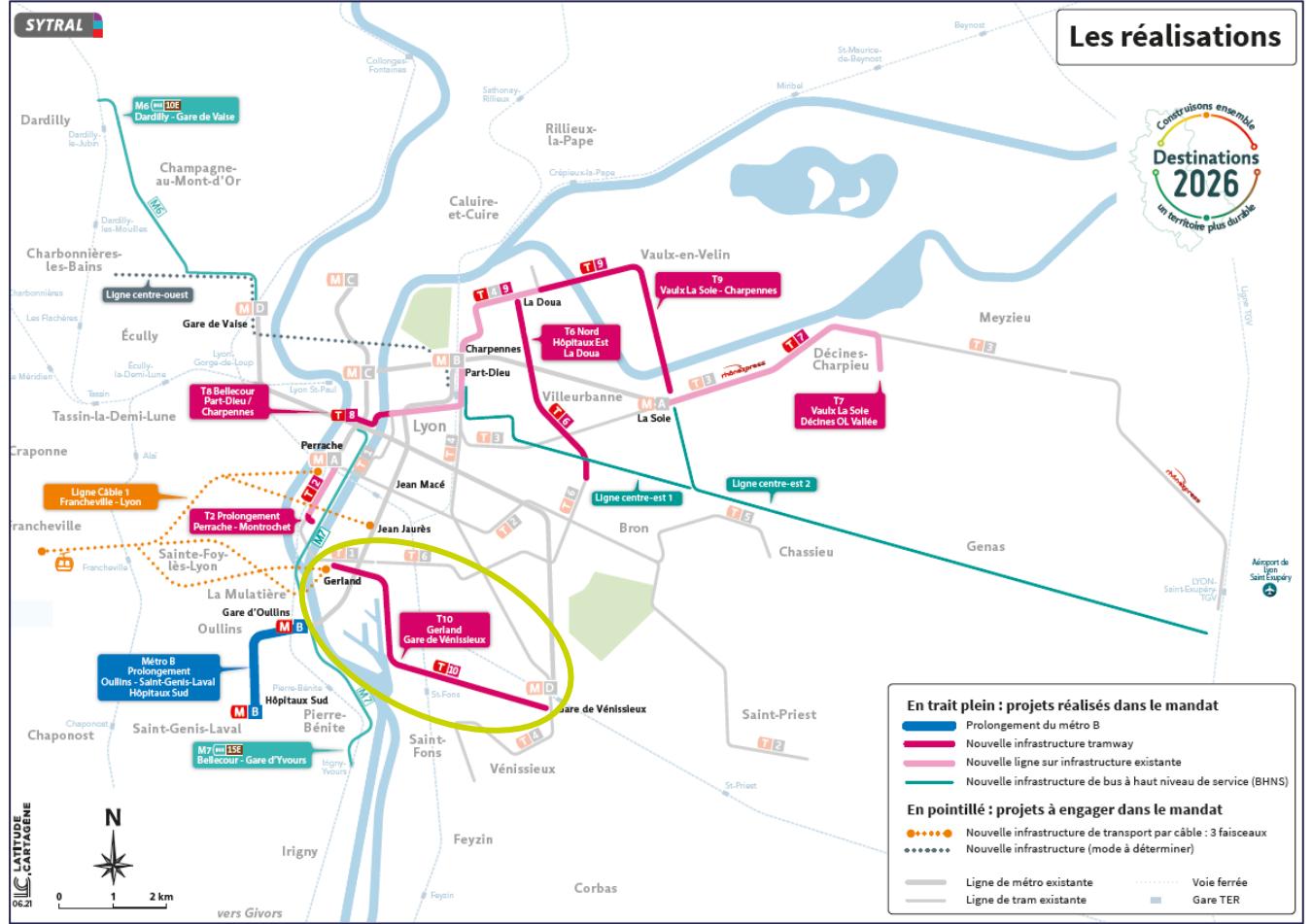
POUR CONTACTER LES GARANTS

- **Courrier postal** à leur nom :
21 boulevard Vivier Merle, 69003 Lyon.
- **Mail** :
valerie.dejour@garant-cndp.fr
ou
jean-luc.campagne@garant-cndp.fr

Le projet T10

Muriel Roche, cheffe de projet T10

Destinations 2026 : 3 objectifs affirmés



RÉPONDRE À L'URGENCE CLIMATIQUE



PARTICIPER À LA COHÉSION DES TERRITOIRES

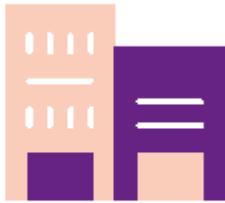


SOUTENIR LA RELANCE ÉCONOMIQUE LOCALE

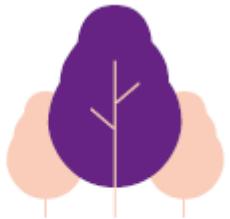


4 objectifs pour la nouvelle ligne T10

Qui reliera Vénissieux, Saint-Fons et Gerland (Lyon 7^e)



Accompagner
la mutation urbaine



Proposer
une alternative
crédible
à la voiture

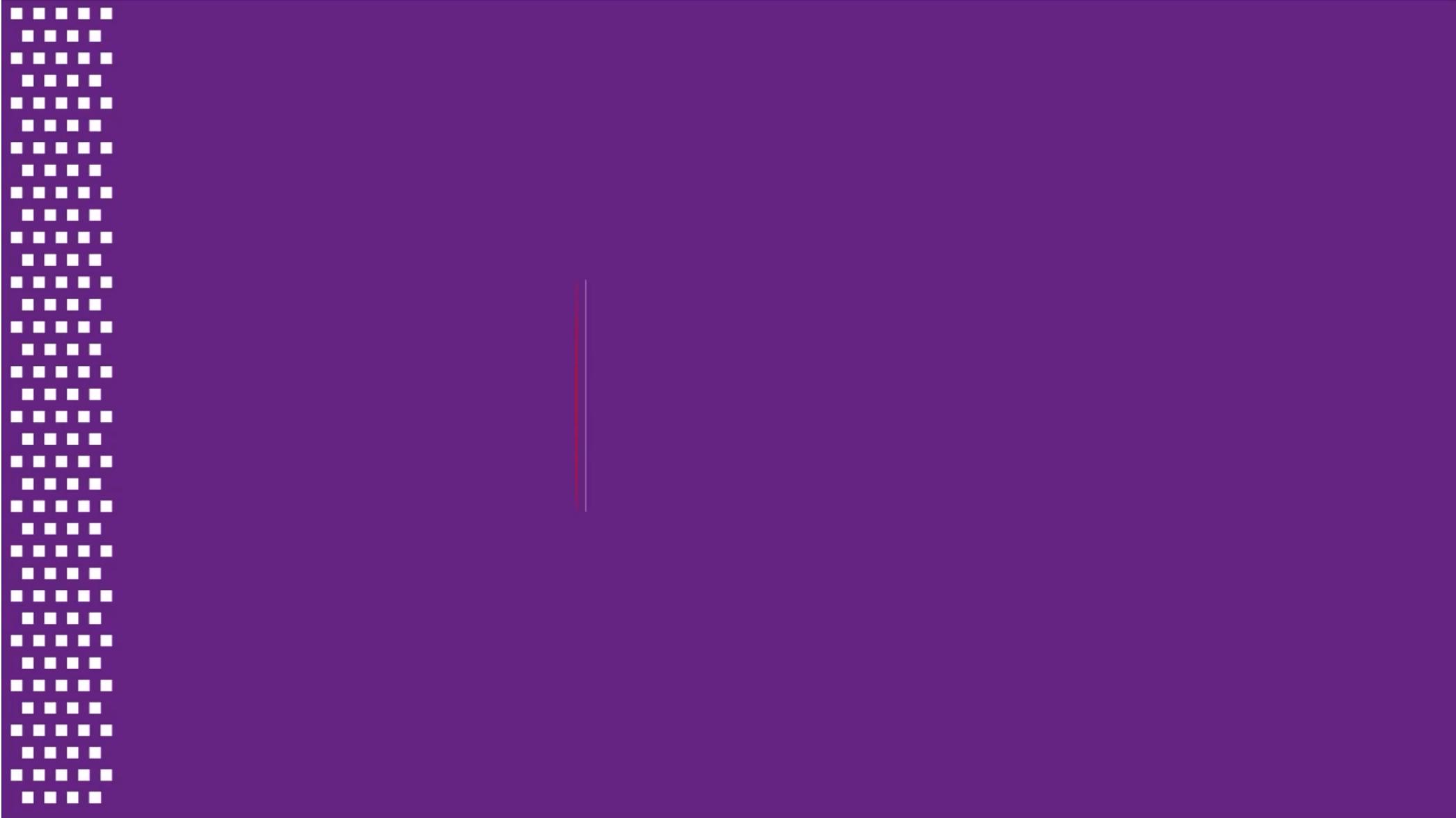


Relier lieux de vie
et emplois



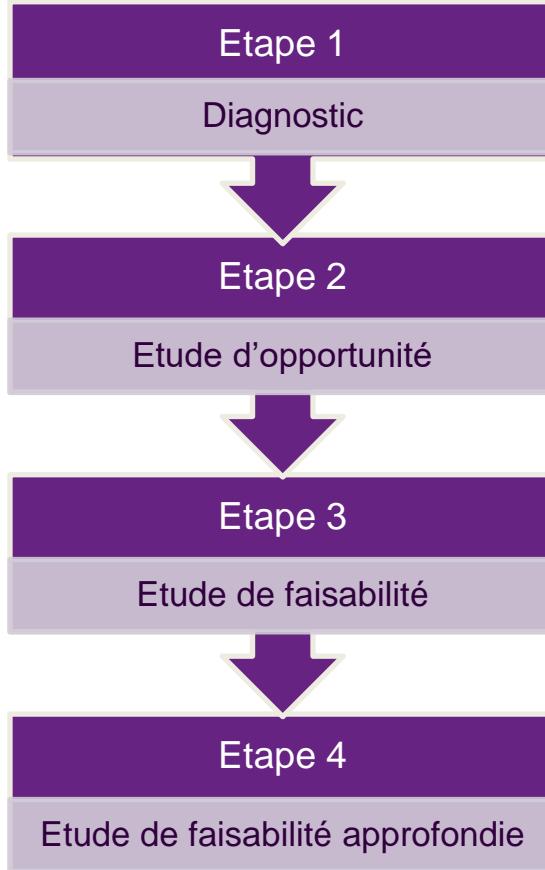
Renforcer
l'attractivité
du territoire

Le projet T10 en images



Une démarche progressive pour faire émerger le tracé de référence

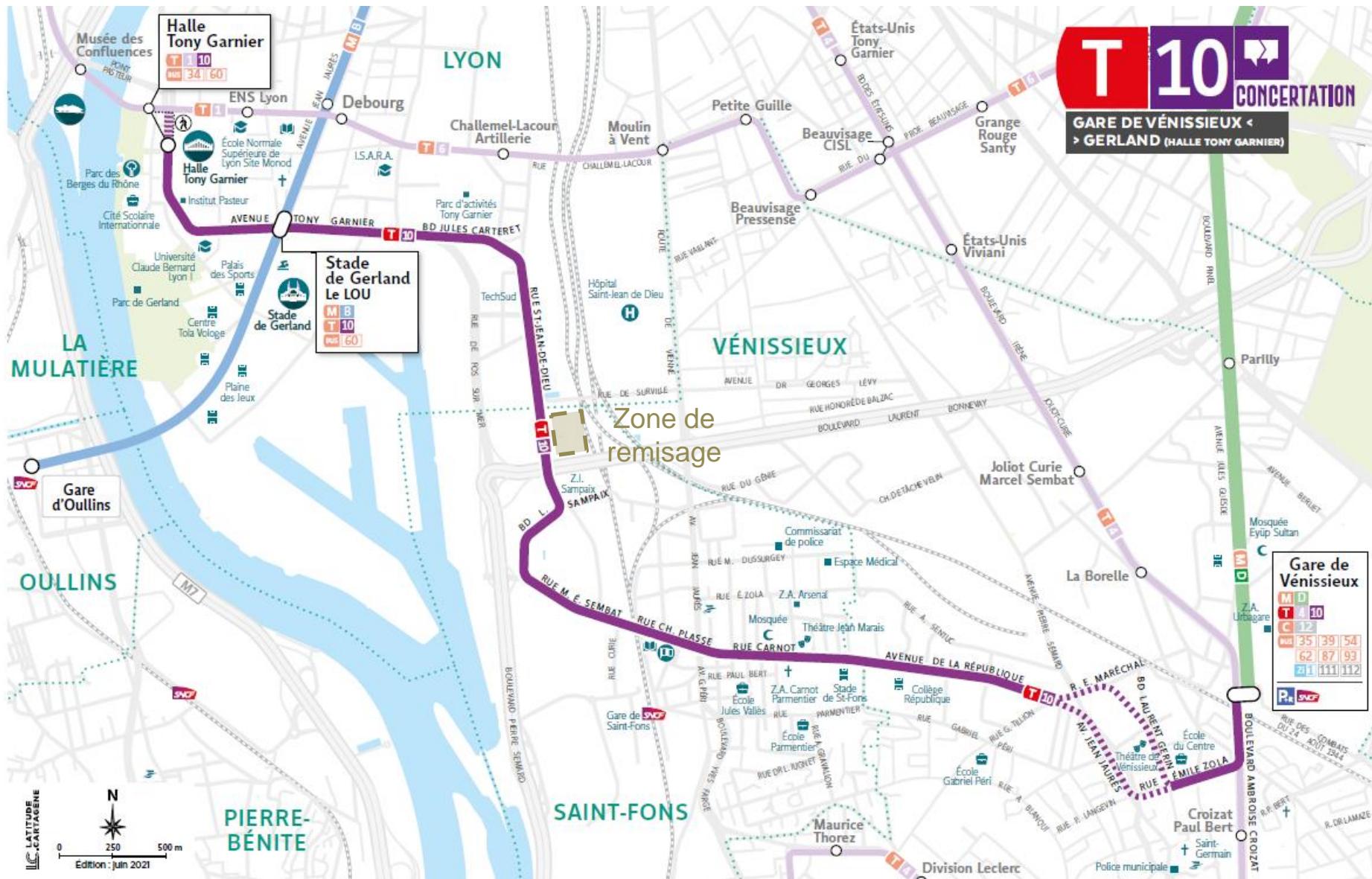
4 étapes



10 critères d'analyse comparative



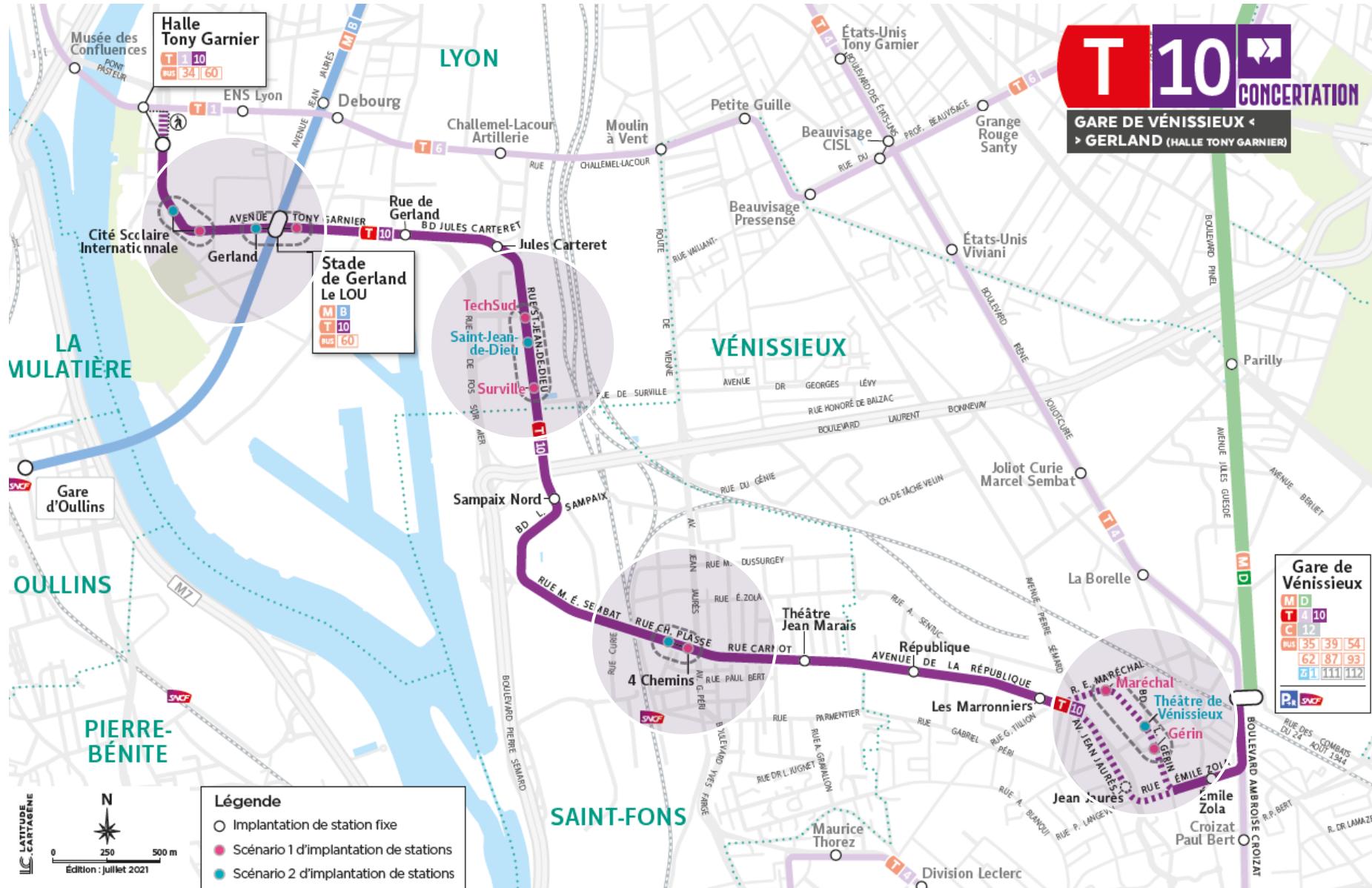
Le tracé de référence...



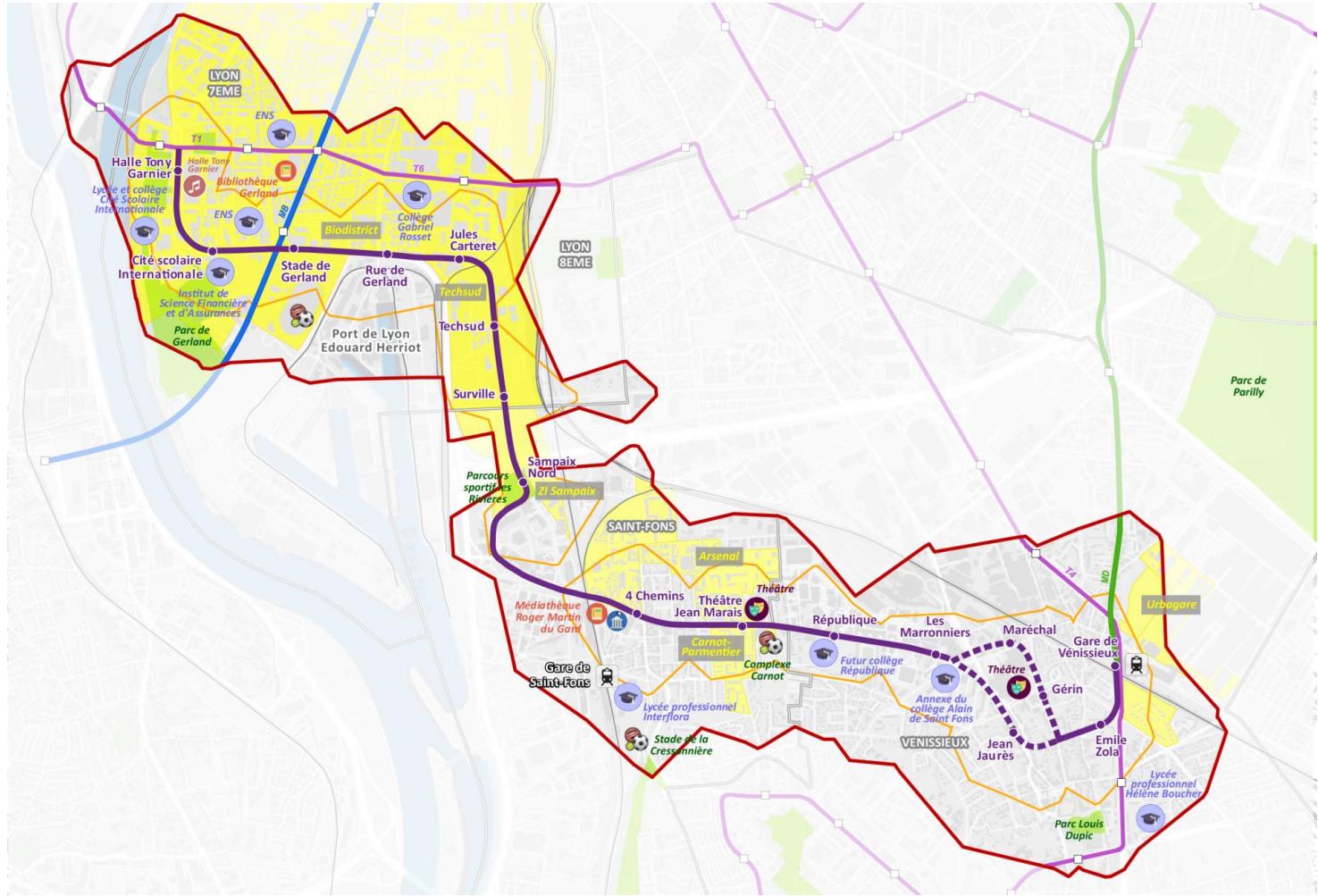
... 2 variantes locales à Vénissieux



14 à 16 stations envisagées



Rejoindre rapidement le T10



Accessibilité des stations en 5 min de marche à pied

Accessibilité des stations en 10 min de marche à pied

50 200 personnes, emplois et scolaires dans un périmètre de 5 mn à pied

100 900 personnes, emplois et scolaires dans un périmètre de 10 mn à pied

De multiples thématiques à aborder

Le tracé et ses deux variantes locales

Le nombre et le positionnement des stations

L'insertion du tramway dans les quartiers traversés

Les connexions avec les autres modes de transport

Le partage de la voirie avec les modes doux

La cadre de vie, la végétalisation

....

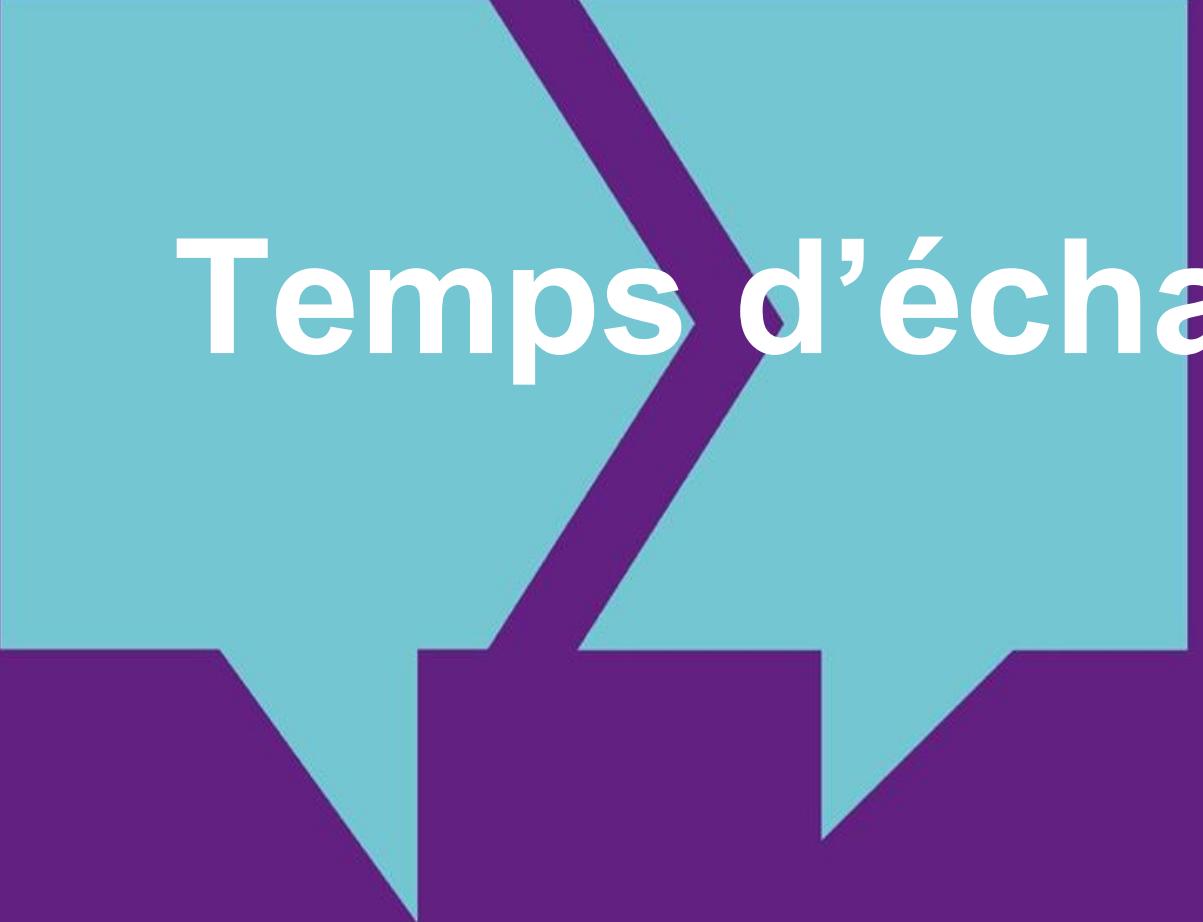
Budget et planning

Budget

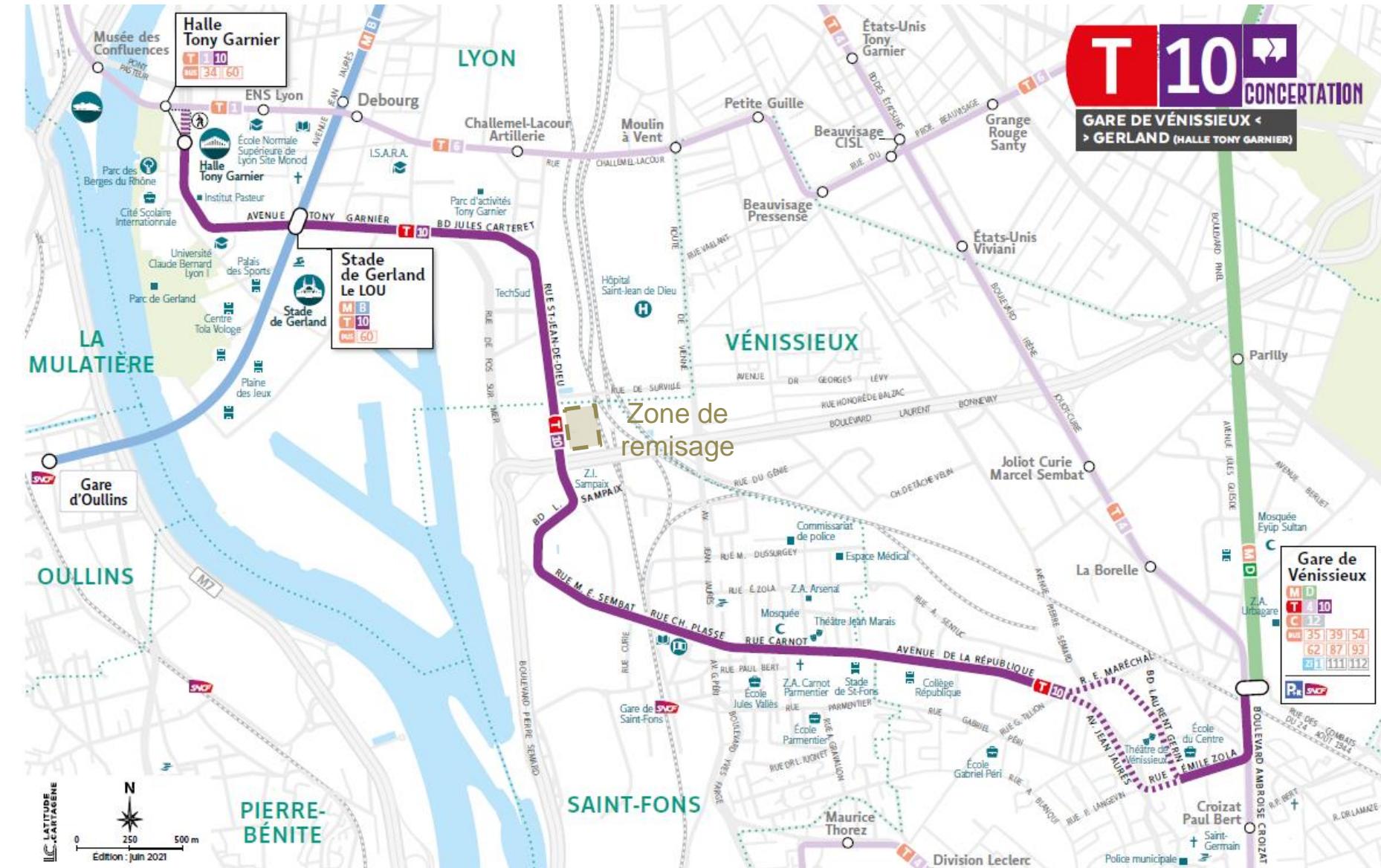
230 millions d'euros,
dont 30 millions d'euros destinés
à la zone de remisage Surville

Planning

- **AOÛT 2021**
Désignation du maître d'œuvre général
- **23 AOÛT - 23 OCTOBRE 2021**
Concertation préalable
- **2021-2023**
Études, procédures administratives
- **À PARTIR DE 2022**
Concertation continue (suite au vote en comité syndical)
- **1ER TRIMESTRE 2023**
Enquête publique DUP
- **2023**
Déclaration de projet / consultation des entreprises de travaux
- **2023-2025**
Travaux
- **1ER TRIMESTRE 2026**
Mise en service



Temps d'échanges



La concertation

Isabelle Nardou-Thimonet, Chargée de relations riverains

Une concertation sur le temps long du projet

Temps 1

La concertation préalable

Jusqu'à l'été 2021 : Préparation avec les partenaires
Du 23 août au 23 octobre : Concertation réglementaire L121-8

Temps 2

La concertation continue (si le projet se réalise)

Novembre 2021 : Bilan et recommandations des garants

Décembre 2021 :

- Prise en compte des recommandations des garants et réalisation du dossier des enseignements du SYTRAL
- Délibération du SYTRAL

Dès janvier 2022 : Concertation continue, si le projet se réalise

Objectif

Recueillir avis et contributions sur l'opportunité du projet, les tracés étudiés et leurs conditions d'insertion pour éclairer la décision politique sur le choix du tracé et alimenter le maître d'œuvre au démarrage de ses études de conception AVP

Objectif

Alimenter les études, enrichir le projet d'aménagement global et favoriser l'adhésion au projet en parallèle des études de conception

Concertation préalable
2 mois
pour vous informer et participer !



du 23 août au 23 octobre 2021

De nombreuses rencontres dans vos communes



- **1 soirée d'ouverture**
le 31 août (visio)
- **3 réunions publiques communales** (présentiel)
 - Le 9 septembre, à Saint-Fons
 - Le 10 septembre, à Gerland
 - Le 14 septembre, à Vénissieux

5 ateliers sur chaque secteur (visio)



- **Saint-Fons centre**, le 28 septembre
- **Gerland Tony Garnier**, le 30 septembre
- **Saint-Fons Sampaix**, le 4 octobre
- **Gerland Techsud**, le 7 octobre
- **Vénissieux**, le 12 octobre

Et aussi des rencontres mobiles



À Vénissieux

- 8 septembre : stand place Sublet
- 16 septembre : stand Gare de Vénissieux
- 1^{er} octobre : porte à porte commerçants
- 6 octobre : stand Quartier des Marronniers

À Saint-Fons

- 11 septembre : une journée au Forum des associations
- 17 septembre : porte à porte commerçants
- 21 septembre : stand place Durel
- 22 septembre : stand place des Palabres
- 29/09 : stand square Matringe

À Gerland

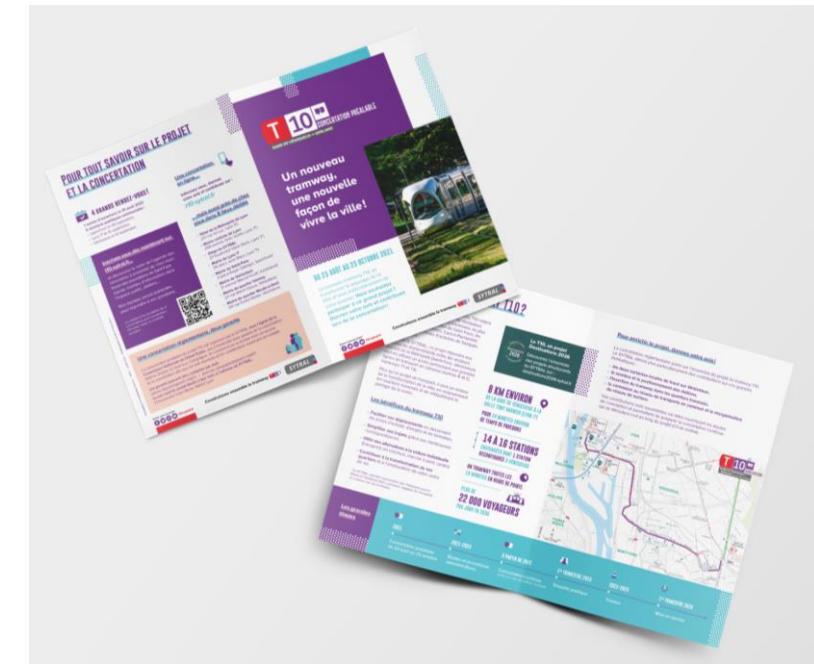
- 13 septembre : stand Métro B Stade de Gerland – le Lou
- 24 septembre : stand tram T1 ENS Tony Garnier

Le calendrier de la concertation T10

	SEM.34 23/08	SEM.35 30/08	SEM.36 06/09	SEM.37 13/09	SEM.38 20/09	SEM.39 27/09	SEM.40 04/10	SEM.41 11/10	SEM.42 18/10
POUR TOUS		31/08 Soirée d'ouverture	09/09 Réunion communale Saint-Fons 10/09 Réunion communale Lyon 7 ^e	14/09 Réunion communale Vénissieux					
HABITANTS ET USAGERS DES TERRITOIRES		07/09 Stand place Sublet (Vénissieux) 11/09 Stand au Forum des associations Saint-Fons			21/09 Stand Marché Durel 22/09 Stand place des Palabres Saint-Fons	28/09 Atelier Saint-Fons Centre ville 29/09 Stand square Matringe Saint-Fons	06/10 Stand pied d'immeuble Quartier Marronniers		12/10 Atelier Vénissieux
USAGERS DES TRANSPORTS EN COMMUN			16/09 Stand Gare de Vénissieux						
ENTREPRISES		01/09 Rencontre avec les référents Mobilité		13/09 Stand Métro B Stade de Gerland	24/09 Stand Tony Garnier	30/09 Atelier Tony Garnier	04/10 Atelier Saint-Fons Sampiax Vallée de la Chimie 07/10 Atelier TechSud		
ÉTUDIANTS, DIRECTEURS D'ÉCOLES ET DE COLLÈGES				23/09 Rencontre directeurs écoles et collèges					
COMMERÇANTS				17/09 Porte à porte commerçants de Saint-Fons		01/10 Porte à porte Quartier Marronniers (Vénissieux)			

Pour vous informer

Le dépliant



La synthèse du dossier de concertation



Le dossier de concertation



Pour donner votre avis et contribuer

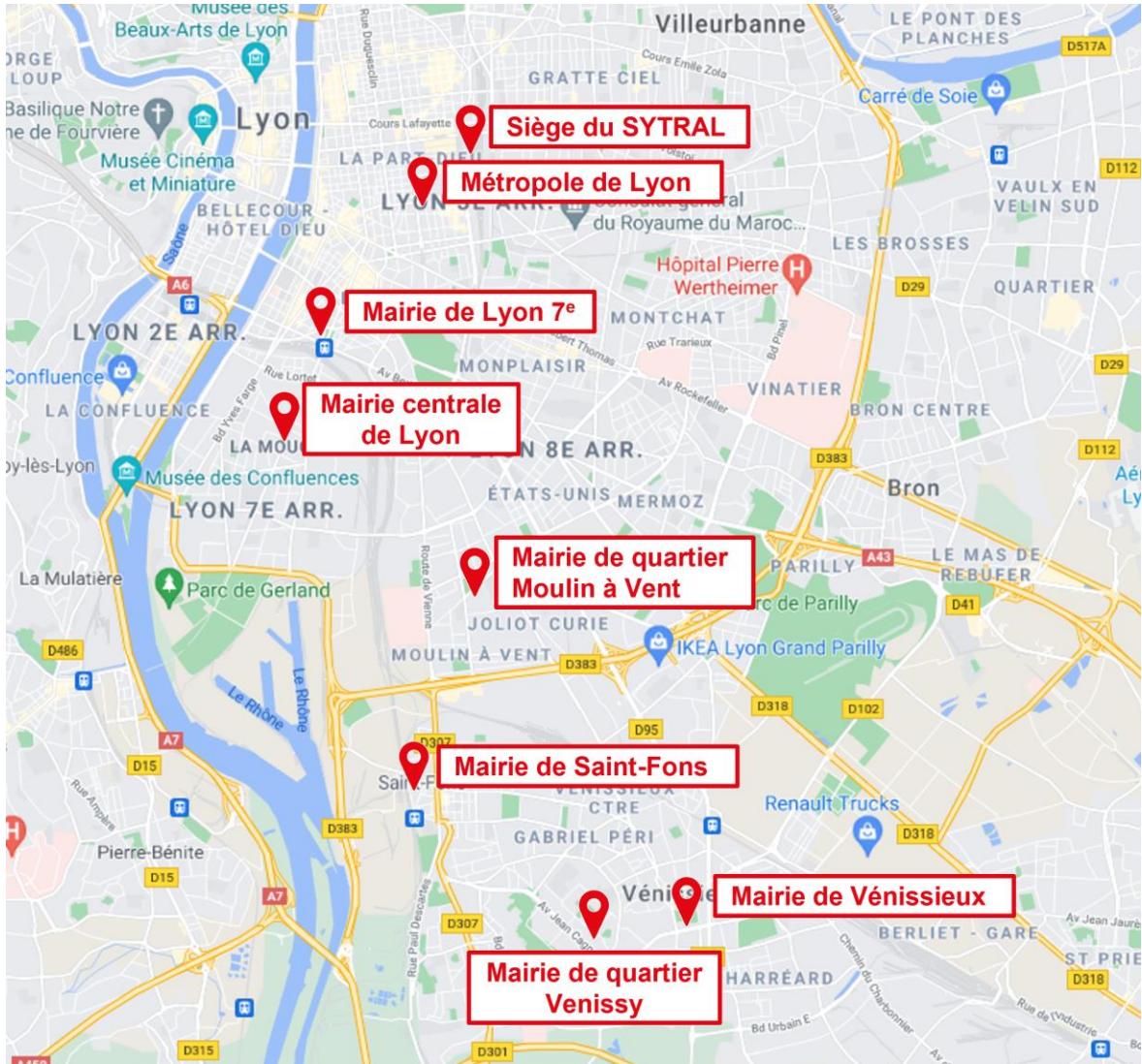


L'espace de contributions
de la plateforme en ligne

t10-sytral.fr



Les registres



Pour donner votre avis et contribuer

Le questionnaire de la concertation



Pour animer vos propres débats

Le kit du débat



Le kit du débat : mode d'emploi

**UN DÉBAT DE 1H
EN 5 ÉTAPES**

Temps 1
Introduire le sujet

 Env. 3 min

Temps 2
Apprendre à se connaître

 Env. 10 min

Temps 3
Partager les connaissances
sur le projet T10

 Env. 7 min

Temps 4
Questionnement:
un tramway pour mieux se déplacer

 Env. 20 min

Temps 5
Questionnement:
un tramway pour façonner la ville

 Env. 20 min

Le kit du débat : mode d'emploi

AVANT LE DÉBAT

- 1.** La veille, renvoyez par mail les informations pratiques et les supports nécessaires à vos participants.
- 2.** Si vous pensez qu'il y a trop de participants pour un seul secrétaire, n'hésitez pas à en désigner plusieurs.
- 3.** Si vous êtes en distanciel, envoyez les informations de connexion aux participants et testez votre matériel.
- 4.** Si vous êtes en présentiel, assurez-vous que le lieu choisi est en mesure d'accueillir le nombre d'invités prévus, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Vous pouvez également prévoir des bouteilles d'eau et un café.

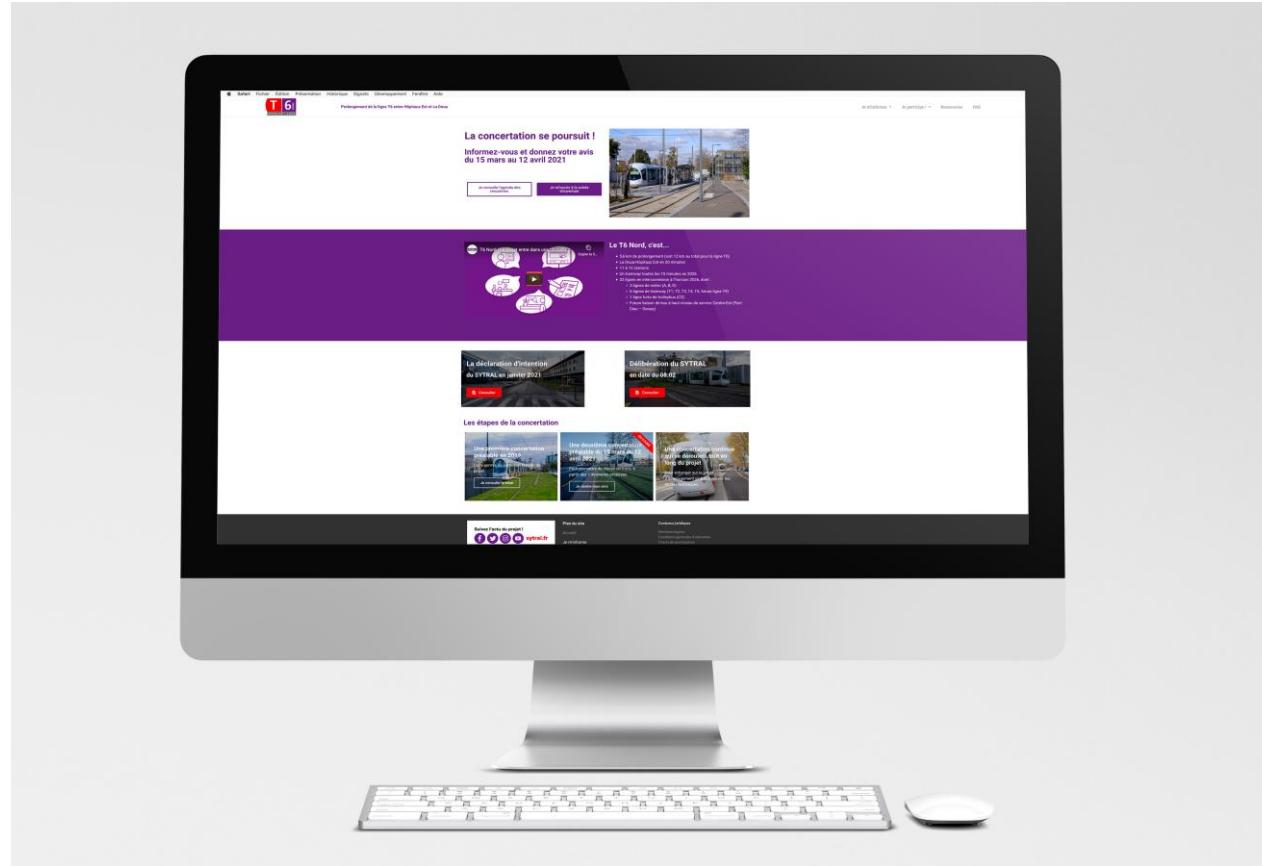
PENDANT LE DÉBAT

- 5.** Faites bien respecter les règles de politesse et de bonne gestion de la parole : n'interrompez pas la personne qui a la parole, levez la main pour la prendre...
- 6.** Si vous êtes en distanciel, demandez à chacun de mettre son micro en pause lorsque quelqu'un parle et établissez un signal pour demander la parole.
- 7.** N'hésitez pas à demander à la personne qui parle de se présenter à nouveau : son prénom, son rapport au projet ou sa fonction si c'est pertinent.

APRÈS LE DÉBAT

- 8.** Rédigez et saisissez votre compte-rendu en vous aidant de la trame fournie par le SYTRAL. Pensez à faire apparaître, dans un encart en tête de votre compte-rendu, les coordonnées de l'animateur et le nombre de participants.
- 9.** Avez-vous exploré un autre thème que ceux présentés dans ce document pendant votre débat ? Indiquez-le dans votre compte-rendu !
- 10.** De manière générale, le compte-rendu doit être le plus complet et fidèle possible aux échanges.

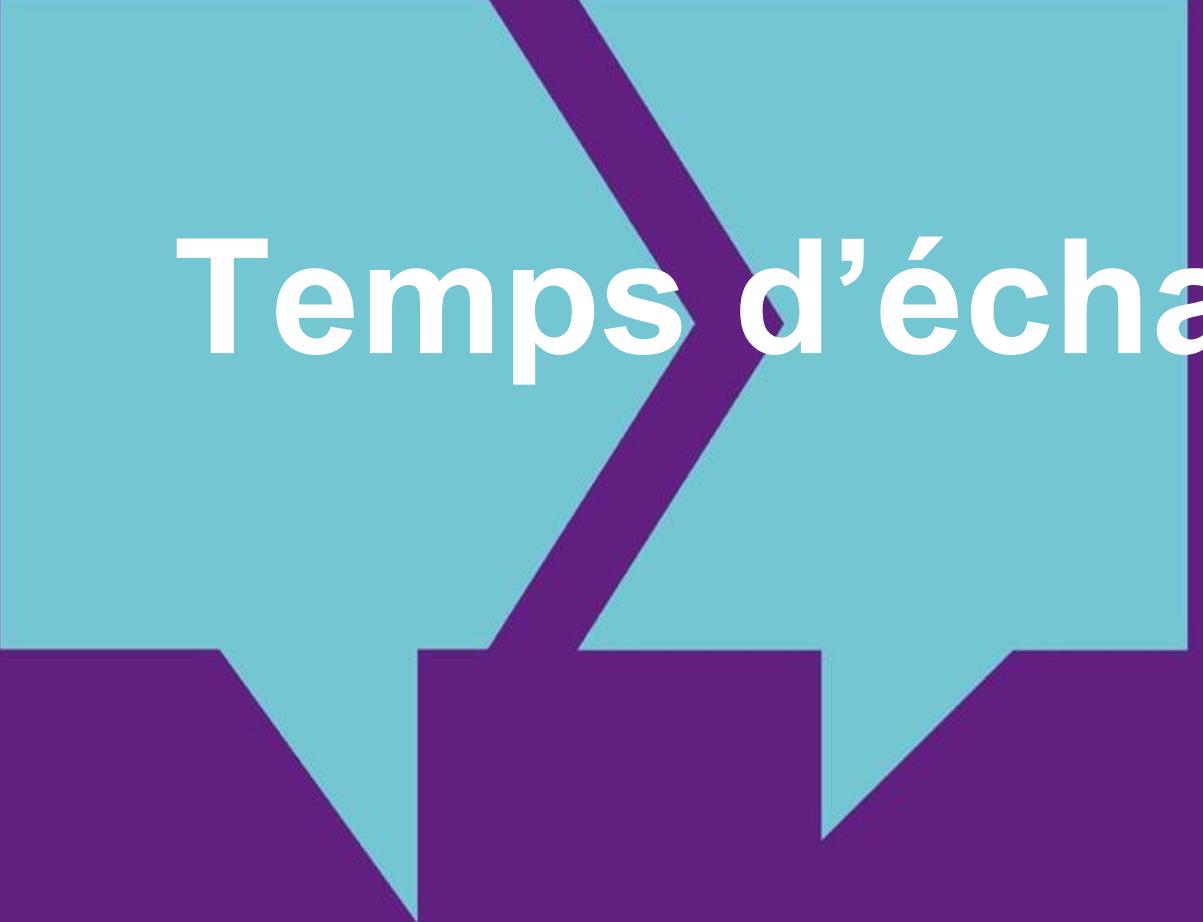
Informez-vous, inscrivez-vous et contribuez !



t10-sytral.fr

Sondage

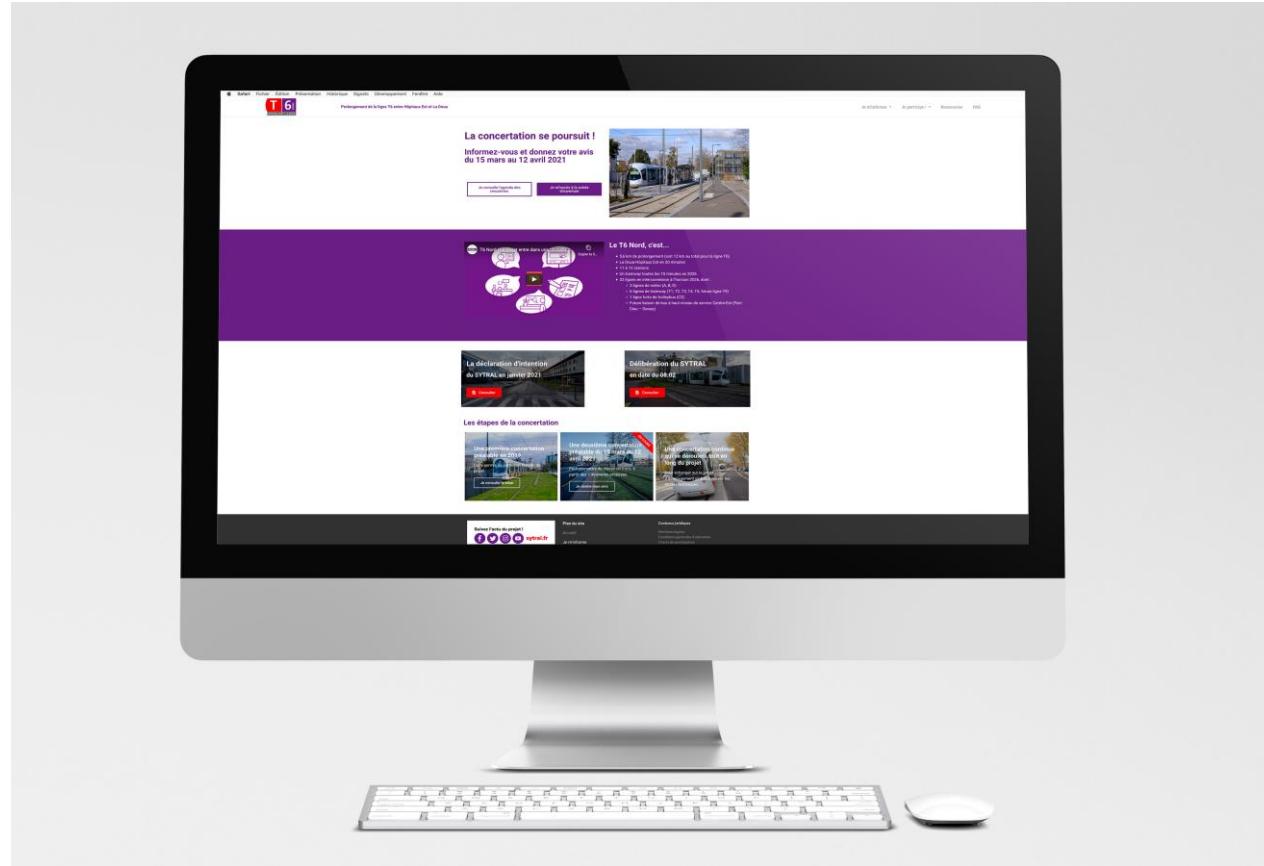
- Pensez-vous pouvoir relayer l'information auprès de vos adhérents ou de vos publics ?
 - Pensez-vous pouvoir animer vos propres débats ?
 - Pensez-vous pouvoir participer aux rencontres ou relayer cet agenda ?
-
- oui
 - non
 - peut-être



Temps d'échange

Les enseignements de la matinée

Restez connectés !



t10-sytral.fr

Merci de votre attention !

Annexes

Sommaire

Les réalisations pour le réseau de transports en commun Destination 2026

Le tracé du tramway T10

Le périmètre d'influence de la concertation

Les périmètres de la concertation

Le périmètre d'action du SYTRAL

Plan de déplacements urbains

Projets de lignes de transport en commun T9 et T10 et du territoire de la grande Porte des Alpes

Les projets urbains tout au long du tracé

Le réseau express vélo

Itinéraires recensés à l'issue de la phase diagnostic

Itinéraires étudiés lors de l'étude d'opportunité

Tracés conservés à l'issue de l'étude d'opportunité

Tracés de référence et variantes locales à Vénissieux à l'issue des études de faisabilité

Localisation des ouvrages d'art et de la zone de remisage

Principaux points d'attention à prendre en compte dans l'élaboration du projet

Insertion au niveau du terminus Gare de Vénissieux

Insertion au niveau du terminus Halle Tony Garnier

Hypothèses de modification des conditions de circulation

Illustration des impacts potentiels sur les places de stationnement

Itinéraires cyclables

Potentiel de végétalisation de la plateforme tramway

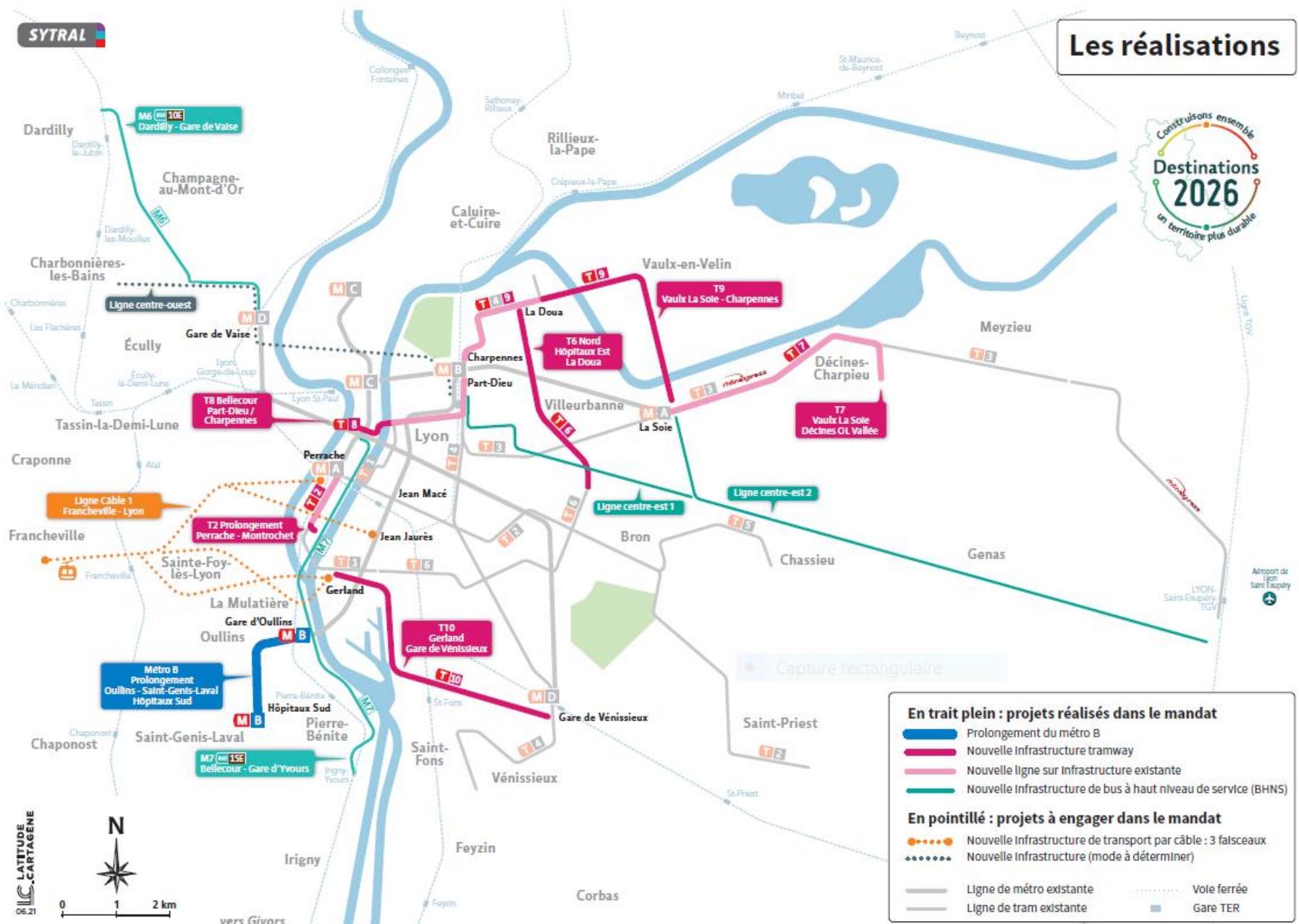
Scénario 1 d'implantation des stations

Scénario 2 d'implantation de stations

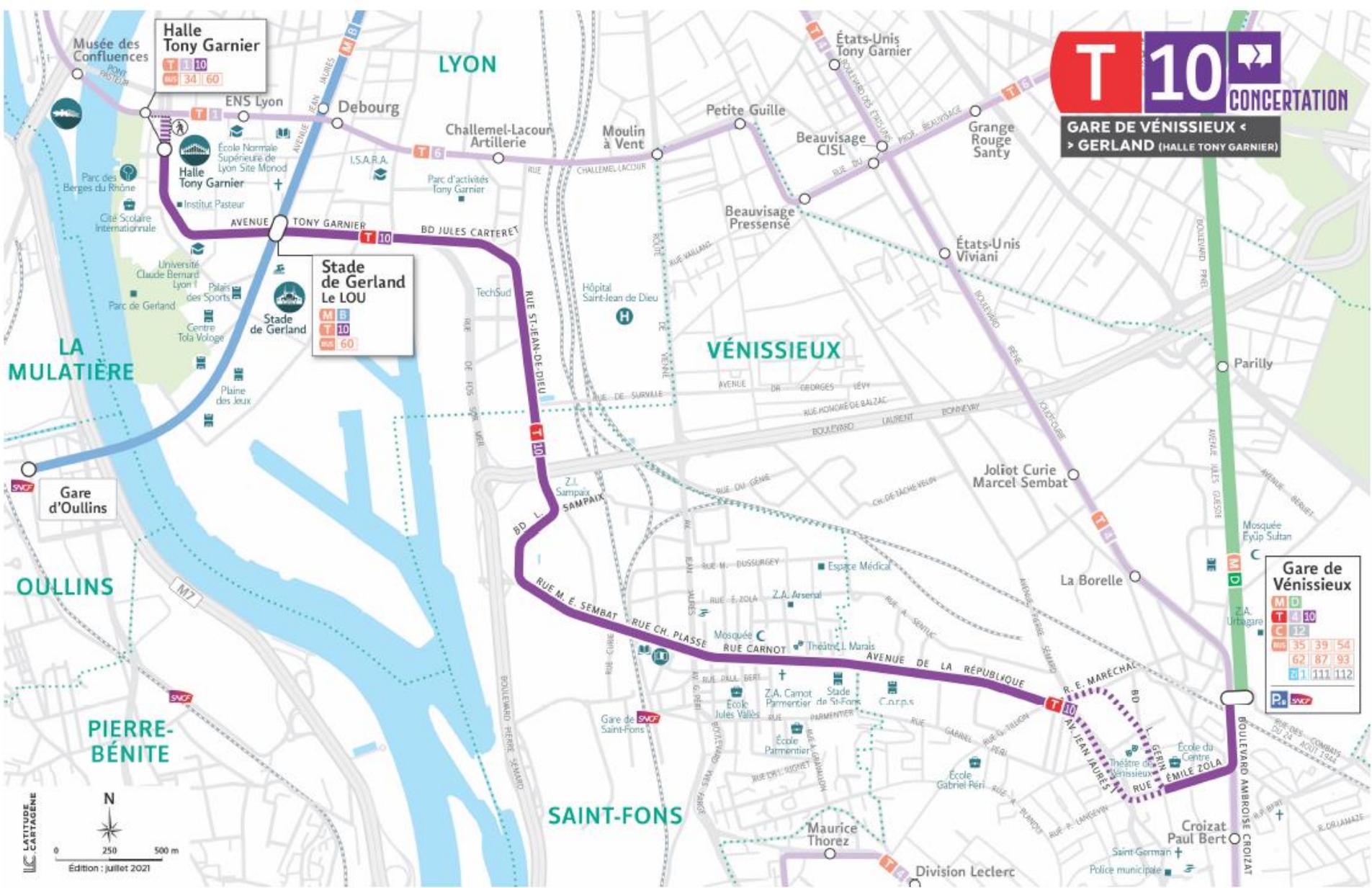
Accessibilité des stations par la marche à pied

Accessibilité des stations en vélo

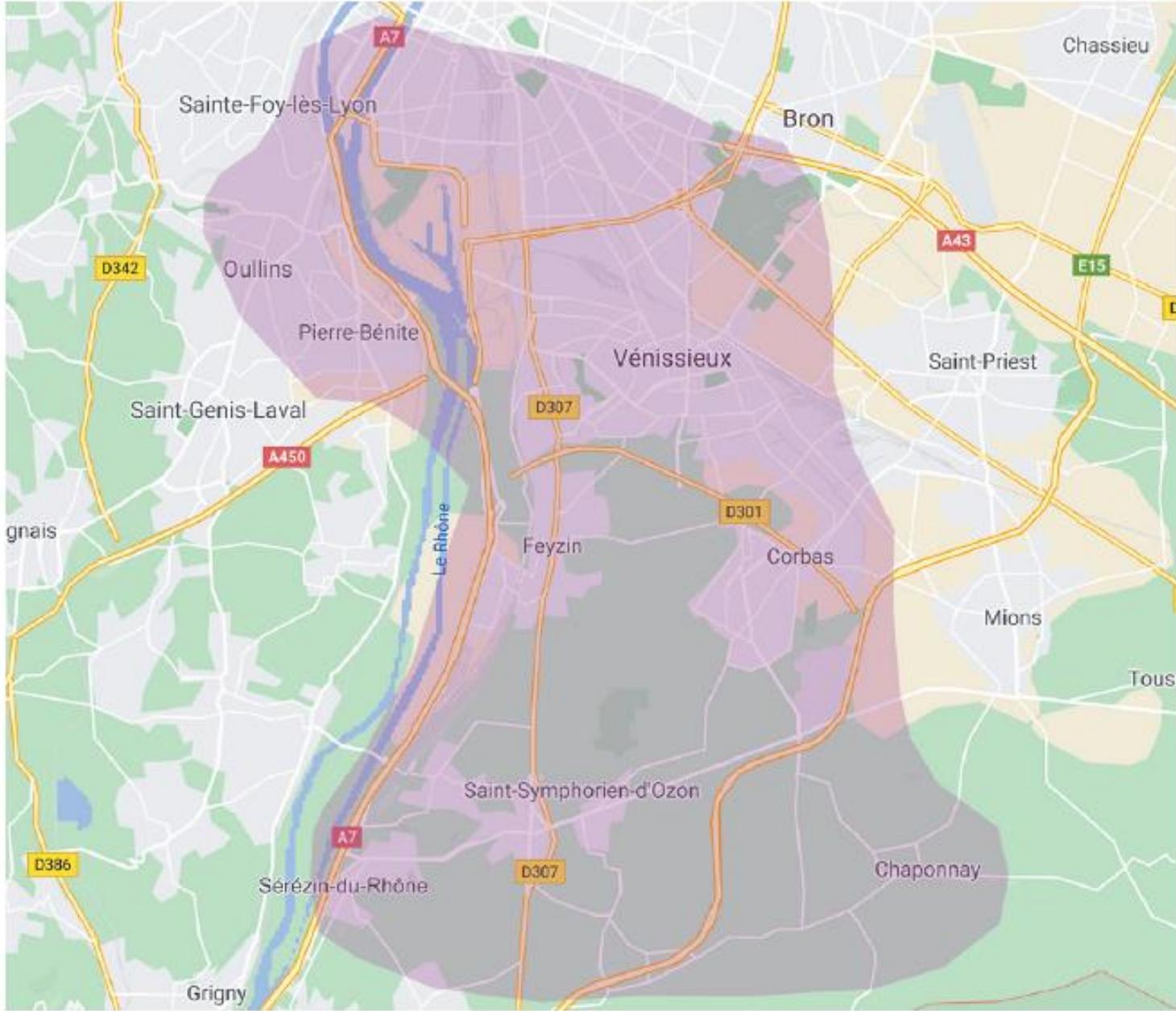
Les réalisations pour le réseau de transports en commun Destination 2026



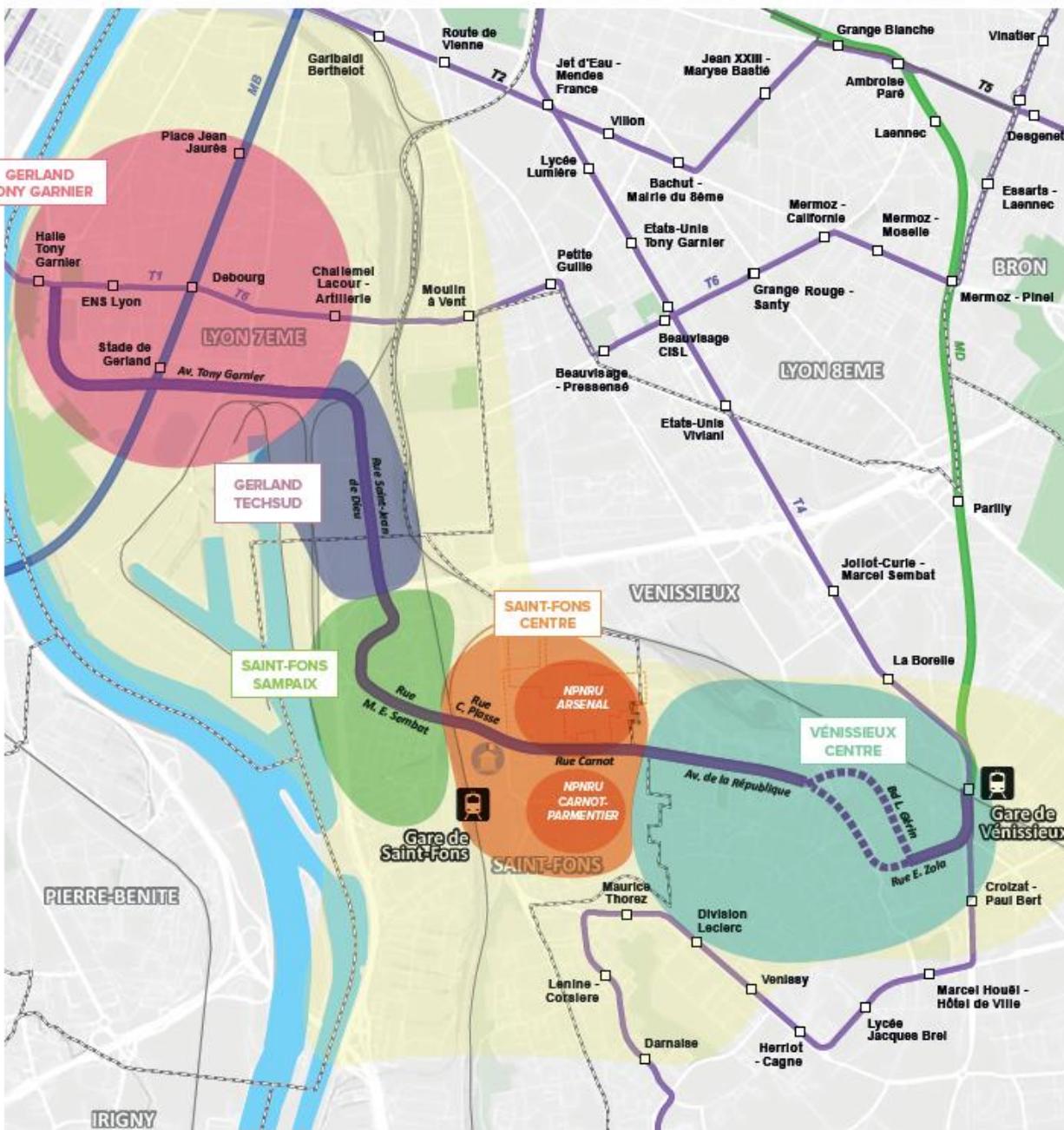
Le tracé du tramway T10



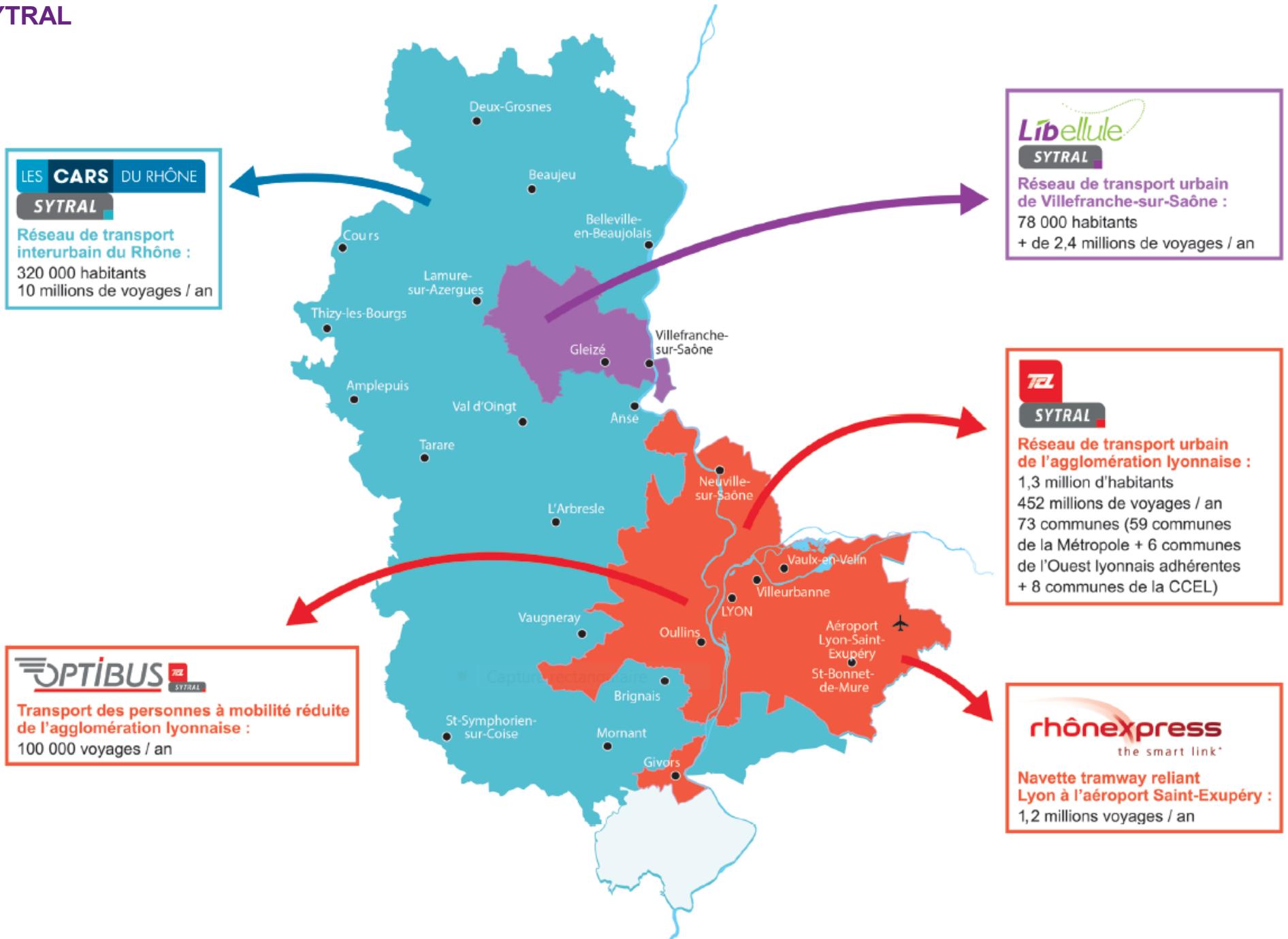
Le périmètre d'influence de la concertation



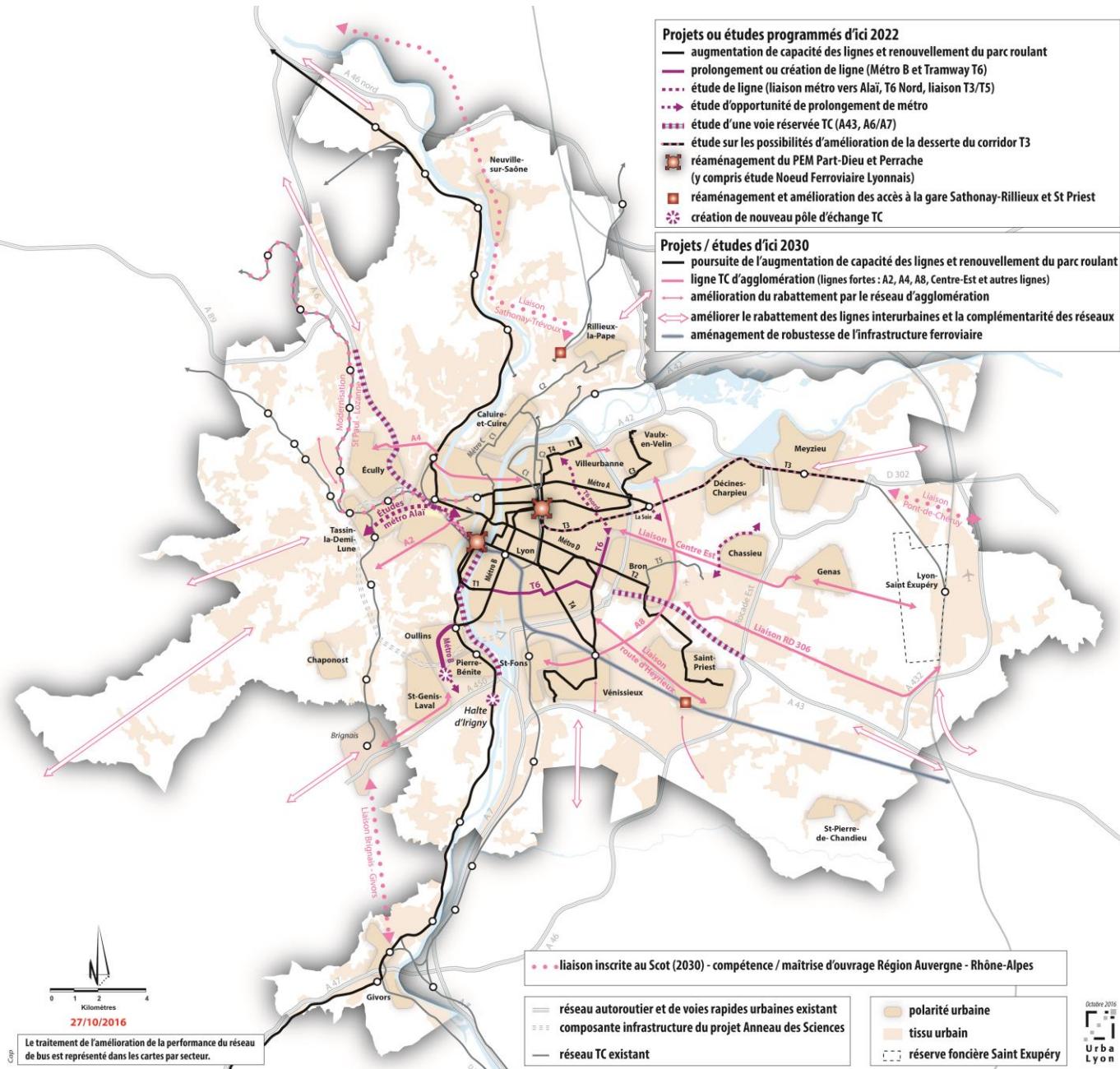
Les périmètres de la concertation



Le périmètre d'action du SYTRAL



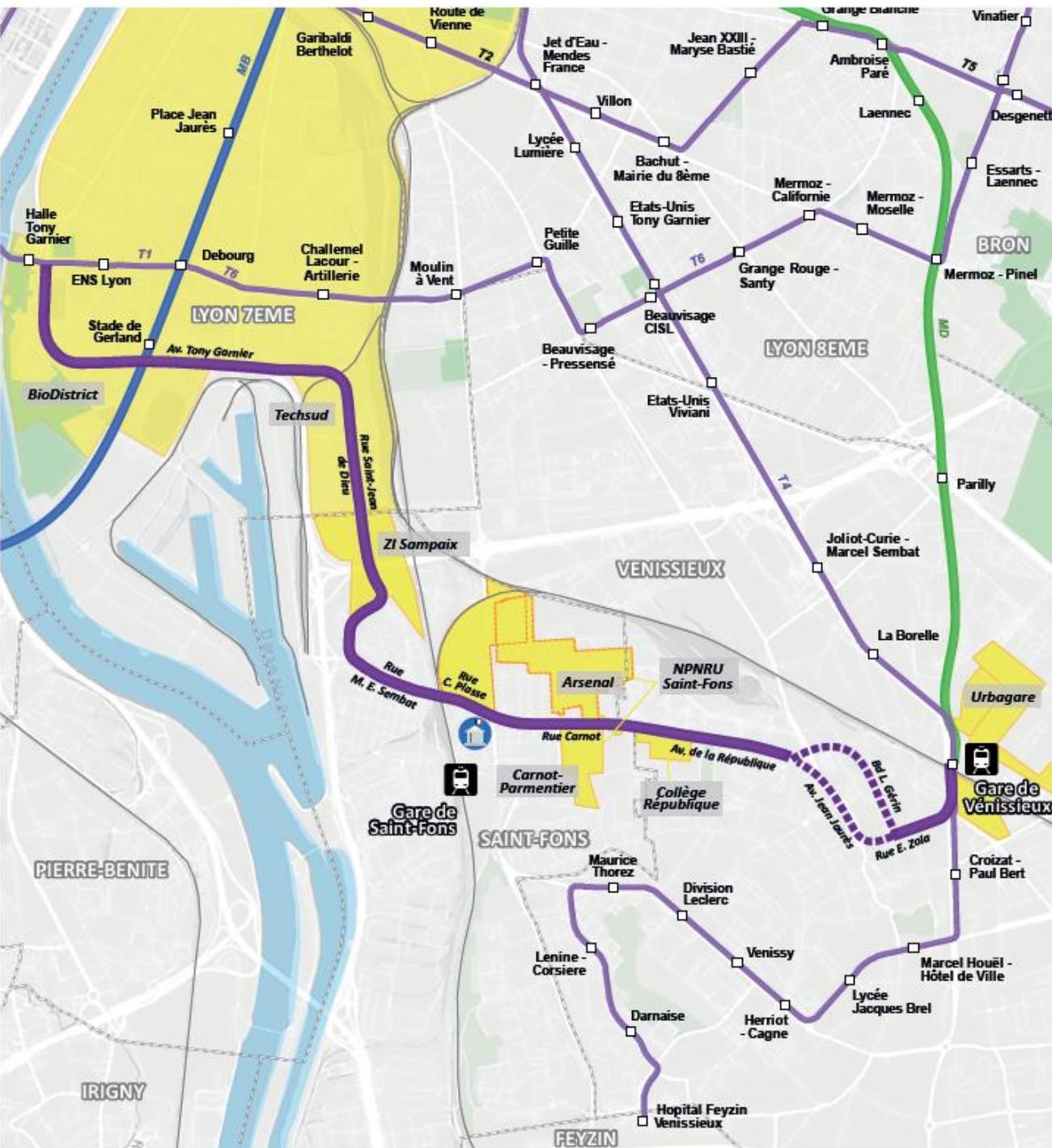
Plan de déplacements urbains



Projets de lignes de transport en commun T9 et T10 et du territoire de la grande Porte des Alpes



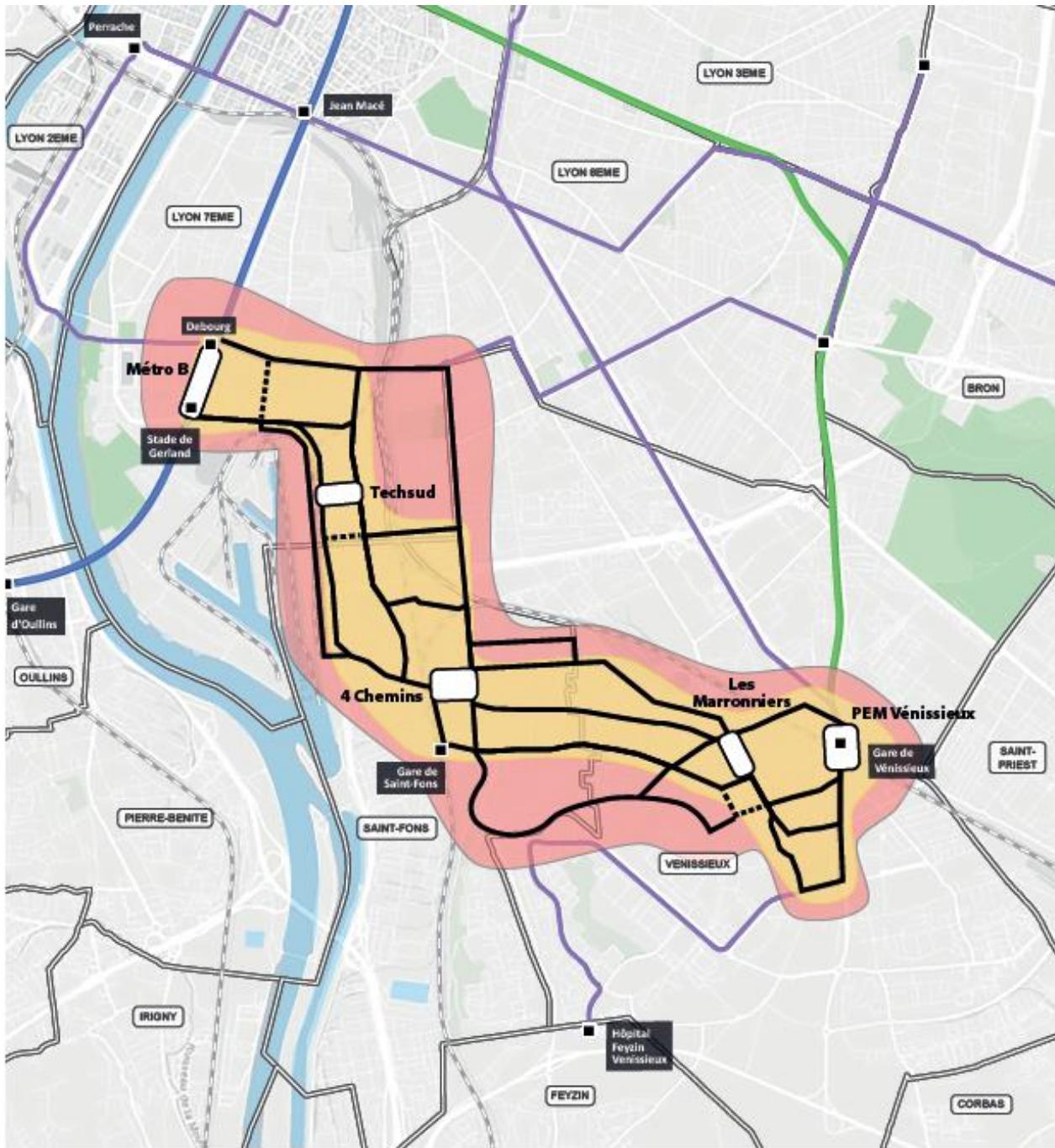
Les projets urbains tout au long du tracé





Itinéraires recensés à l'issue de la phase diagnostic

Itinéraires recensés à l'issue de la phase diagnostic



Itinéraires étudiés lors de l'étude d'opportunité

Itinéraires étudiés lors de l'étude d'opportunité

- Fuseau restreint
- Fuseau élargi
- Zones spécifiques de raccordement entre séquences
- Itinéraires étudiés
- Itinéraires écartés au début de l'étude d'opportunité

RÉSEAUX DE TRANSPORTS

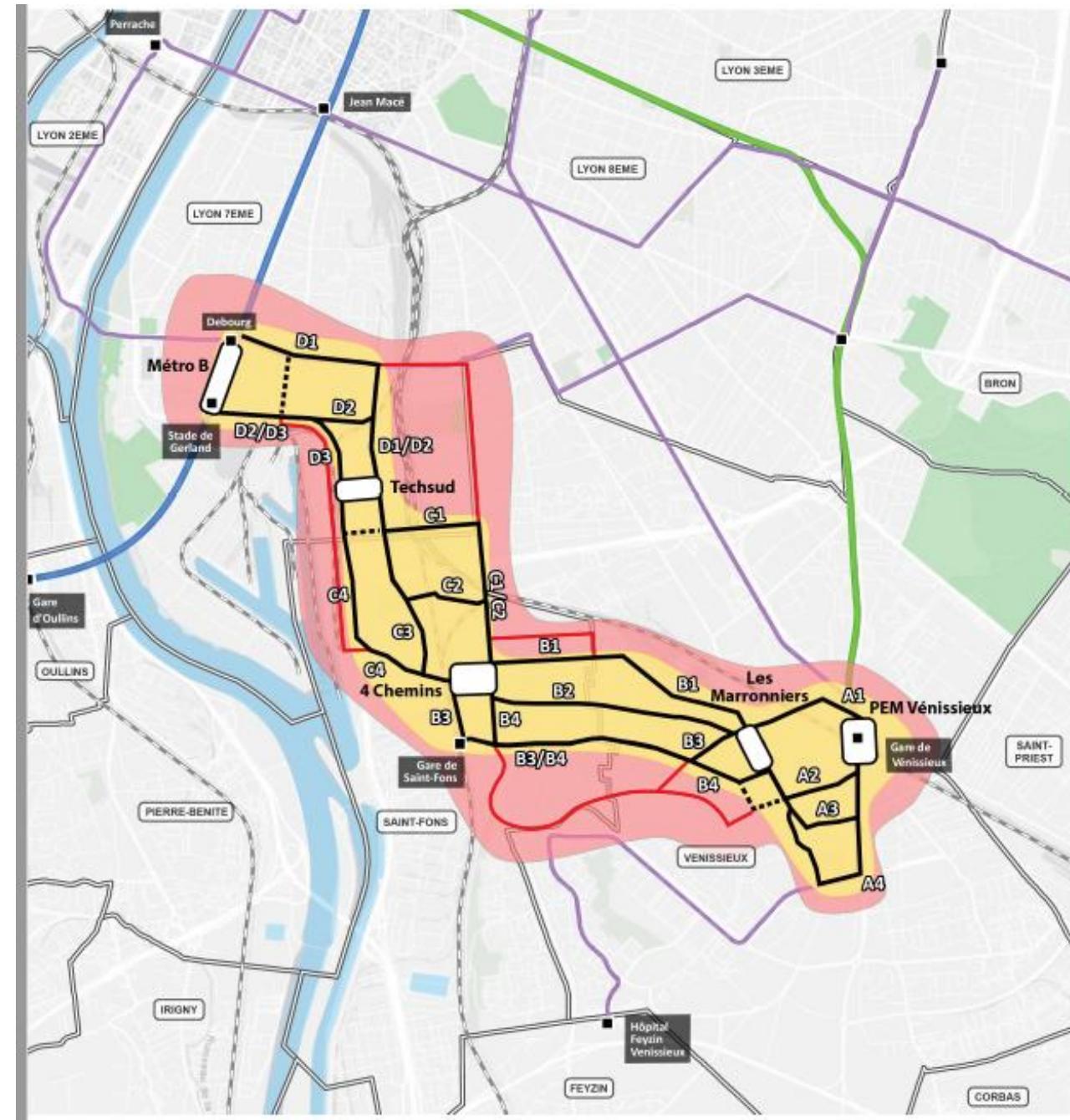
- Ligne B
- Ligne D
- Tramway
- Voies ferrées



Sources : Open Data Grand Lyon / IGN BD CARTO
Cartographie : Systra / Mai 2021



0 0,5 1 km



Itinéraires conservés à l'issue de l'étude d'opportunité

Tracés conservés à l'issue de l'étude d'opportunité

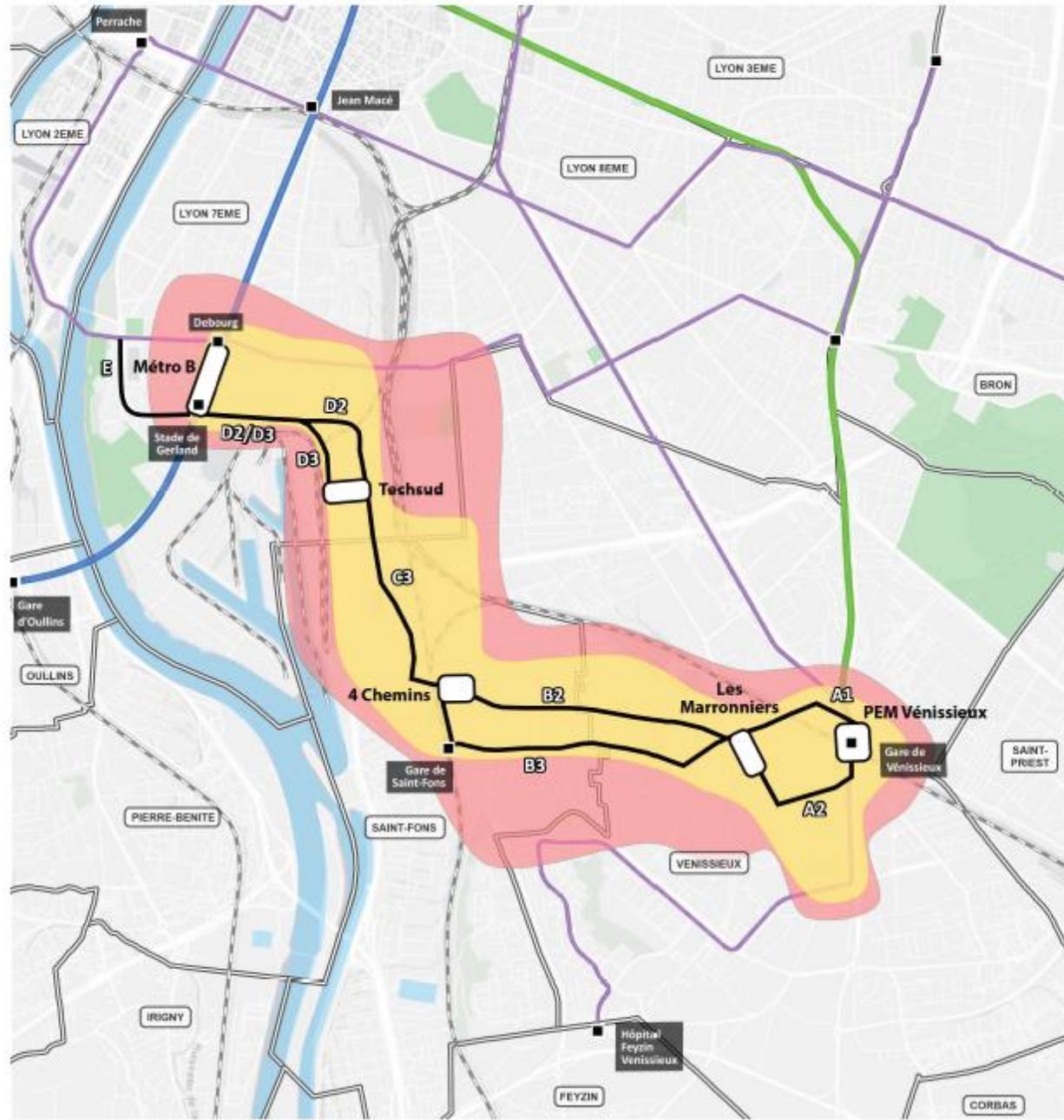
- Fuseau restreint
- Fuseau étargi
- Zones spécifiques de raccordement entre séquences
- Itinéraires conservés à l'issue de l'étude d'opportunité

- RÉSEAUX DE TRANSPORTS**
- Ligne B
 - Ligne D
 - Tramway
 - Voies ferrées



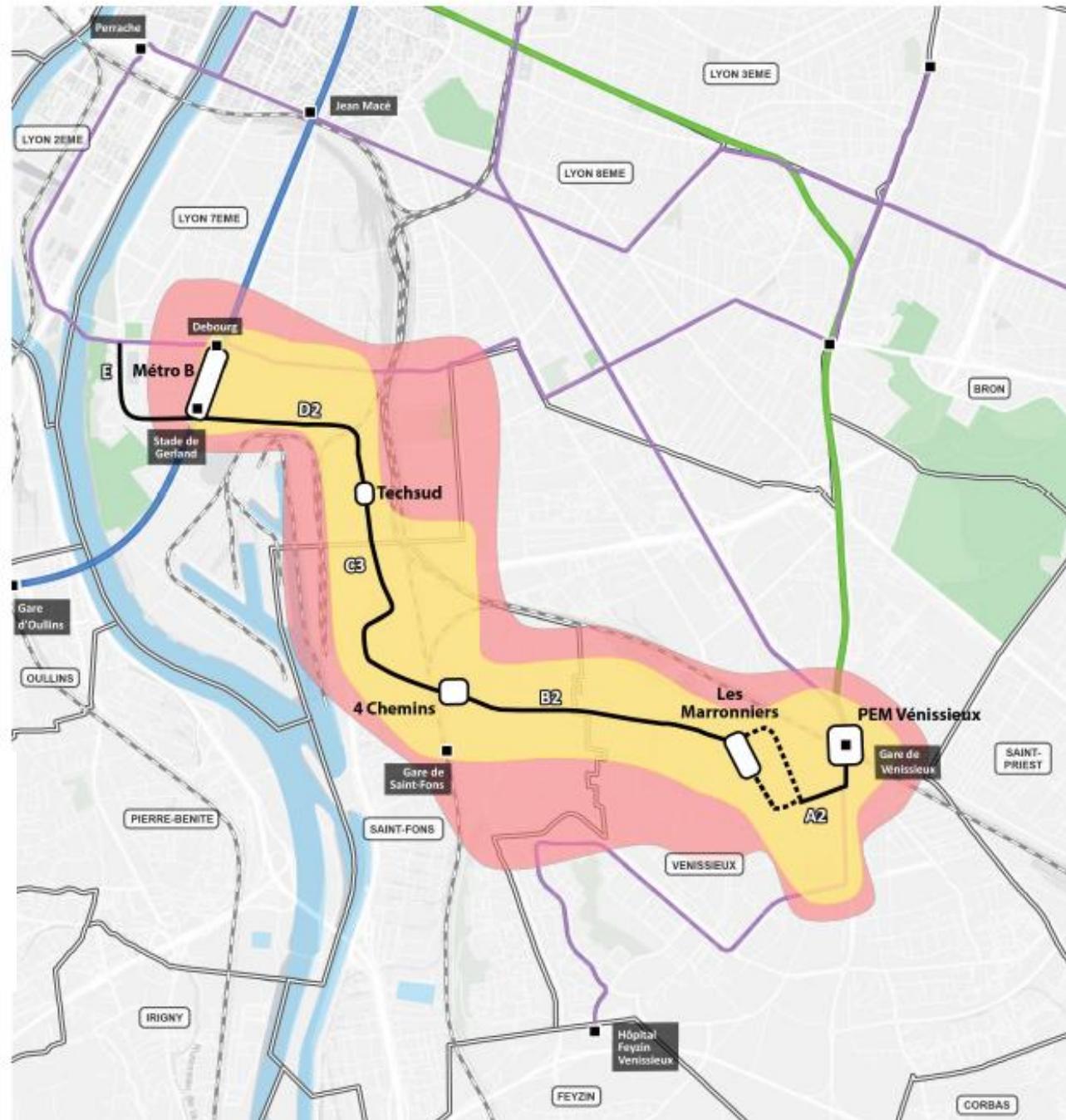
0 0,5 1 km

Sources : Open Data Grand Lyon / IGN BD CARTO
Cartographie : Systra / Mai 2021

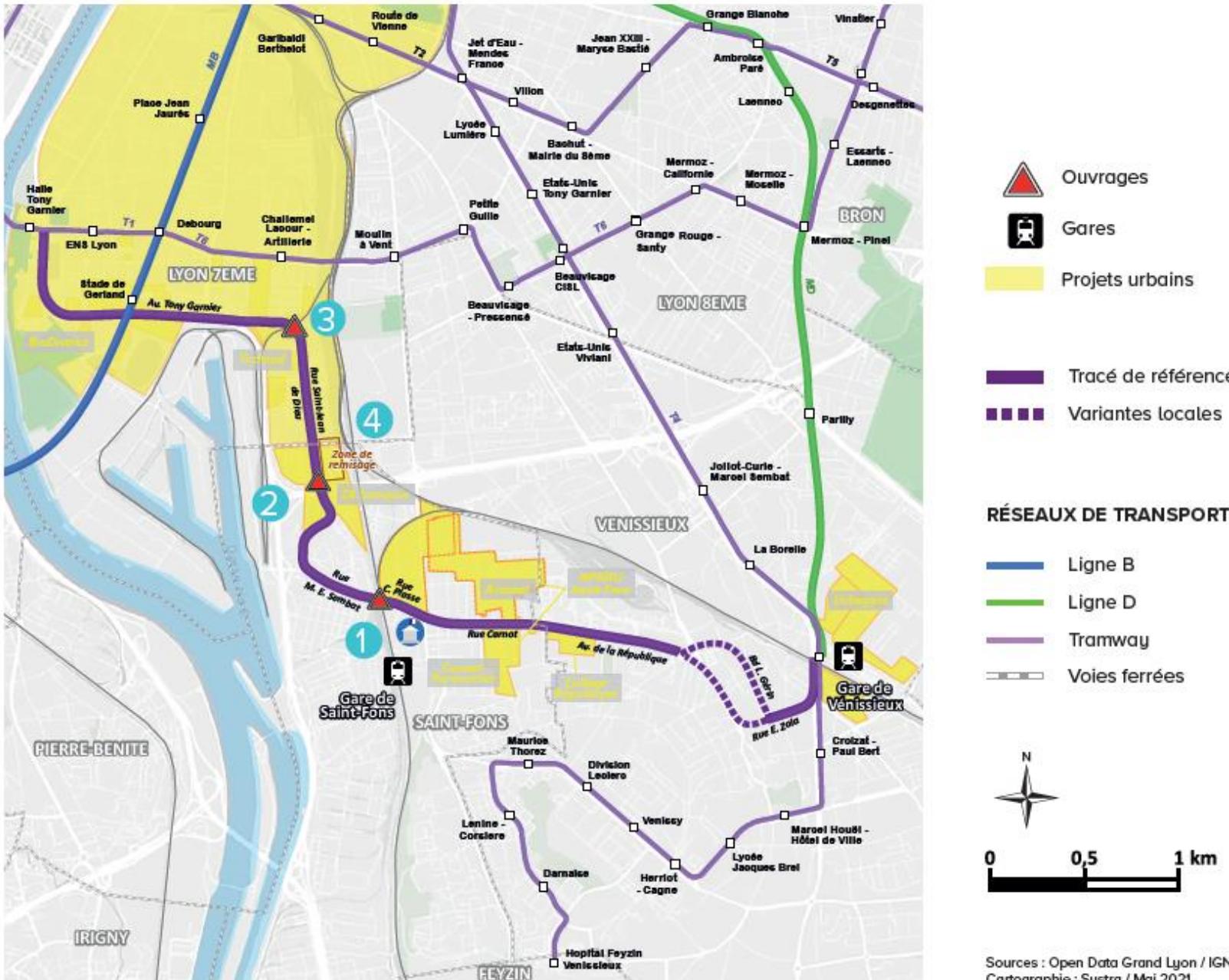


Tracé de référence et variantes locales à Vénissieux à l'issue des études de faisabilité

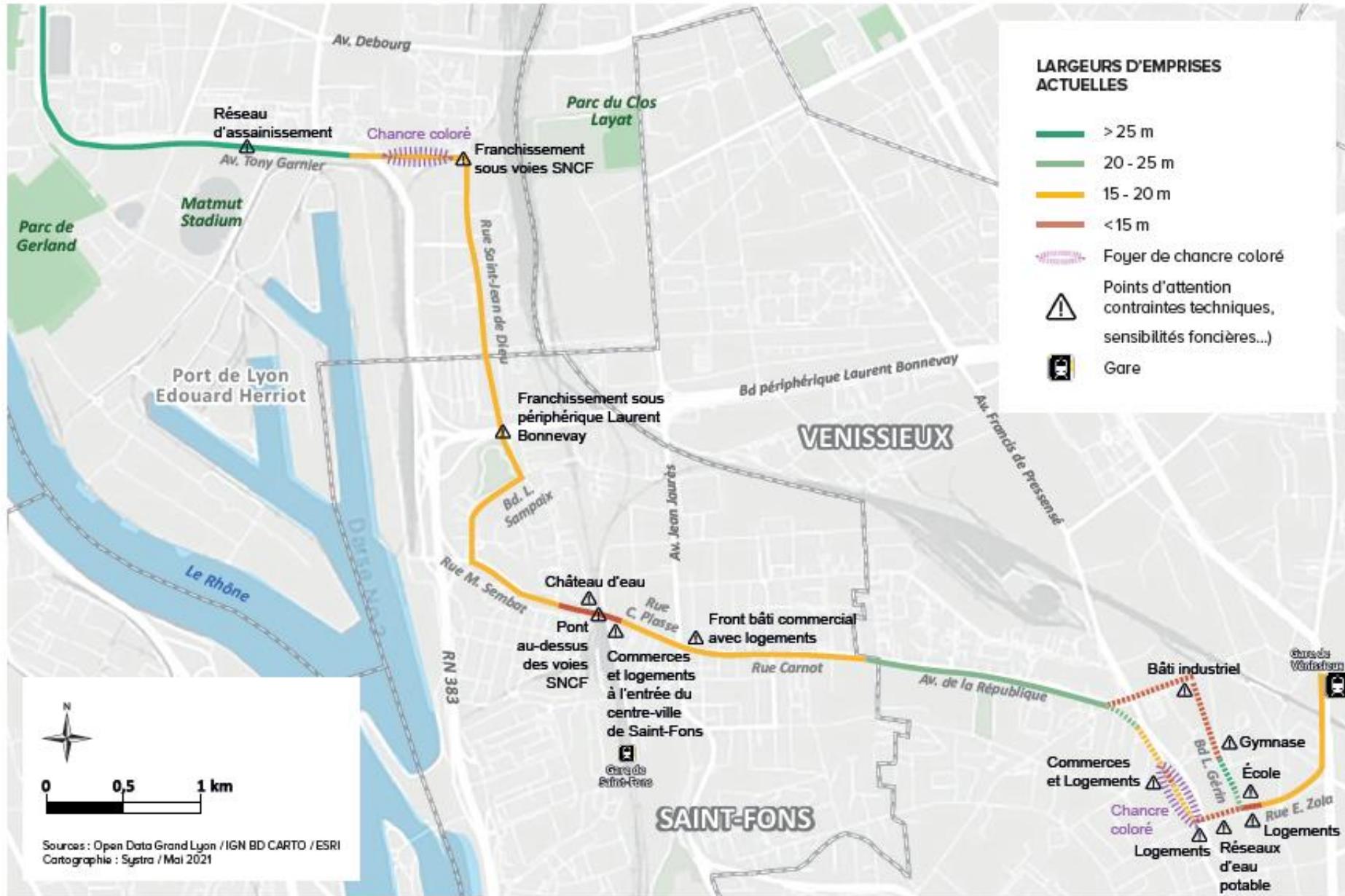
Tracés de référence et variantes locales à Vénissieux à l'issue des études de faisabilité



Localisation des ouvrages d'art et de la zone de remisage



Principaux points d'attention à prendre en compte dans l'élaboration du projet

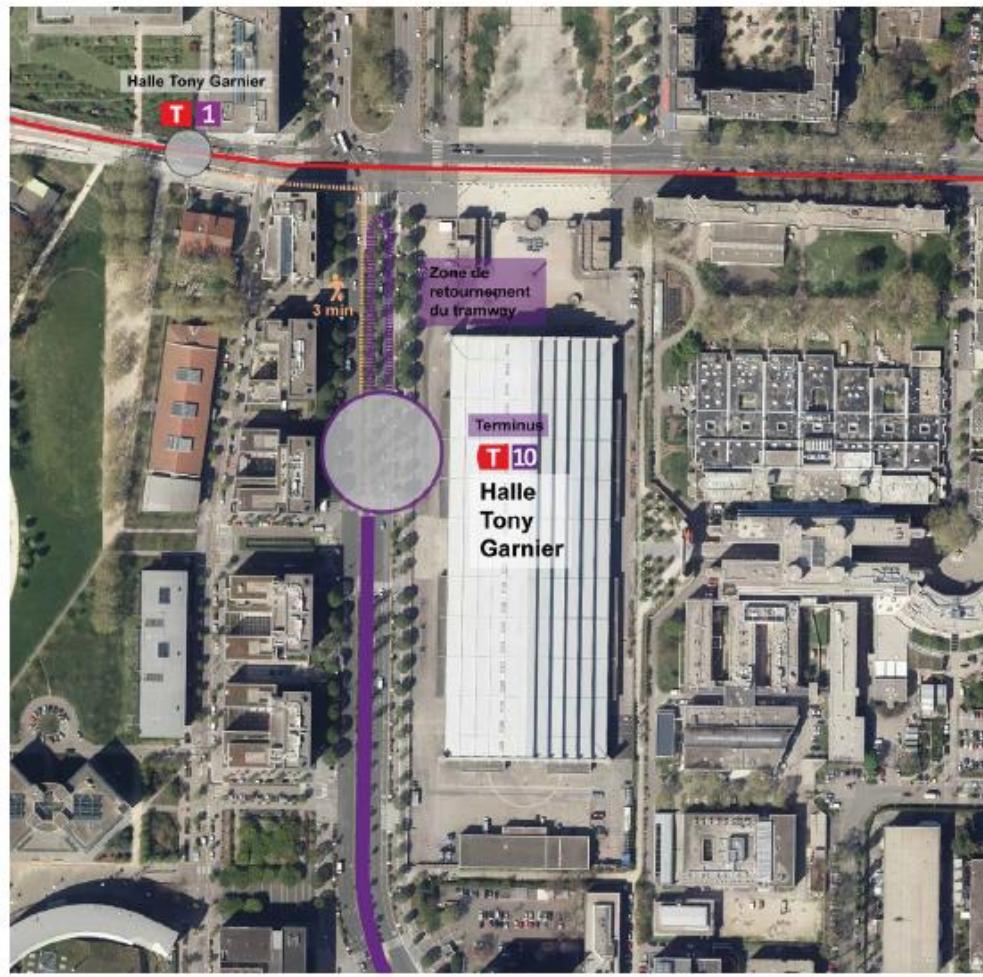


Insertion au niveau du terminus Gare de Vénissieux



- Tramway T10
- Zone de retournement de T10
- Tramway T4
- Station existante doublée pour T4/T10
- Station existante

Insertion au niveau du terminus Halle Tony Garnier



Insertion au niveau du terminus Halle Tony Garnier

- Tramway T10
- ===== Zone de retournement de T10
- Tramway T1
- Terminus T10
- Station existante



Sources : IGN BD CARTO / ESRI
Cartographie : Systra / Mai 2021

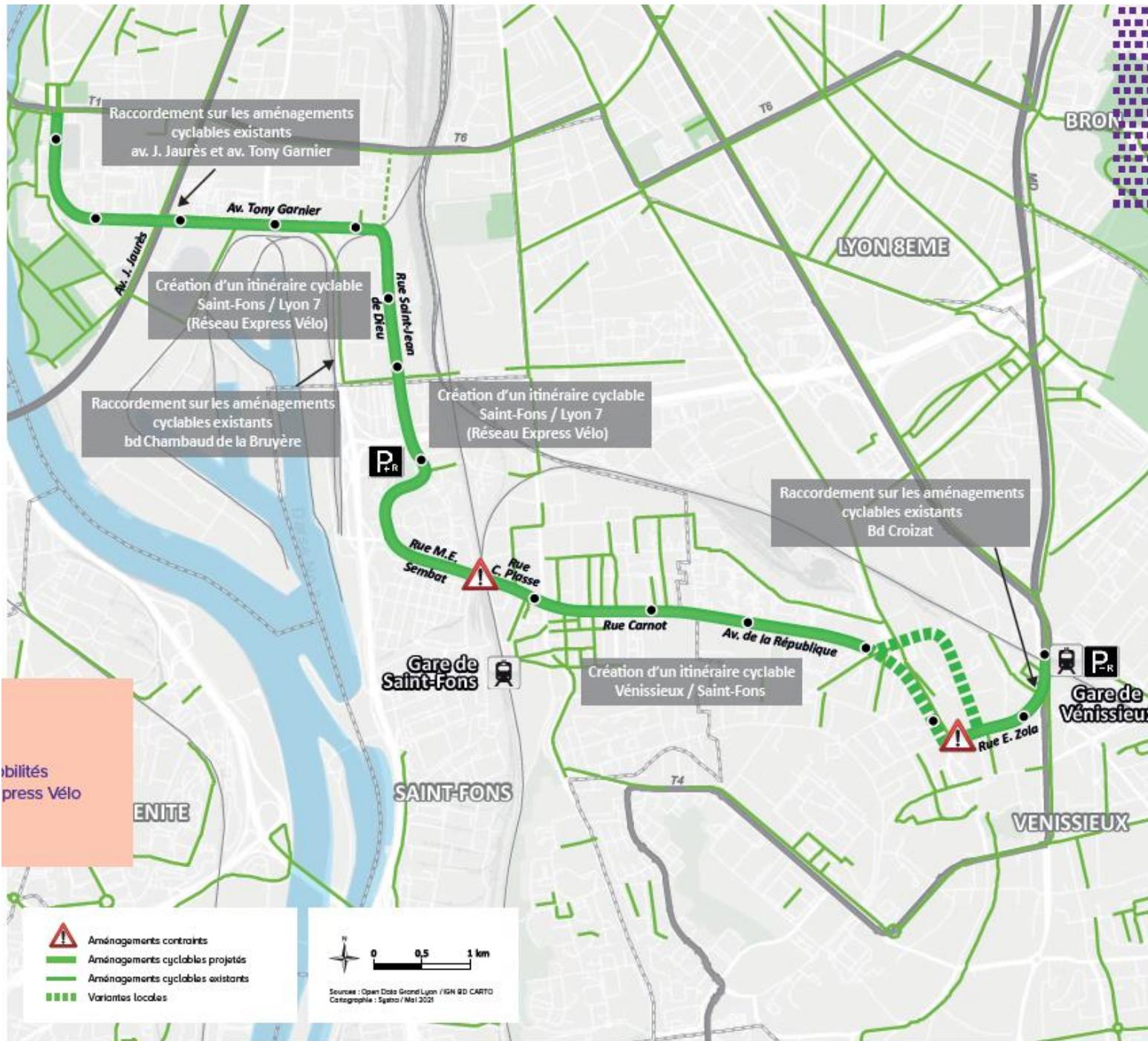
Hypothèses de modification des conditions de circulation



Illustration des impacts potentiels sur les places de stationnement



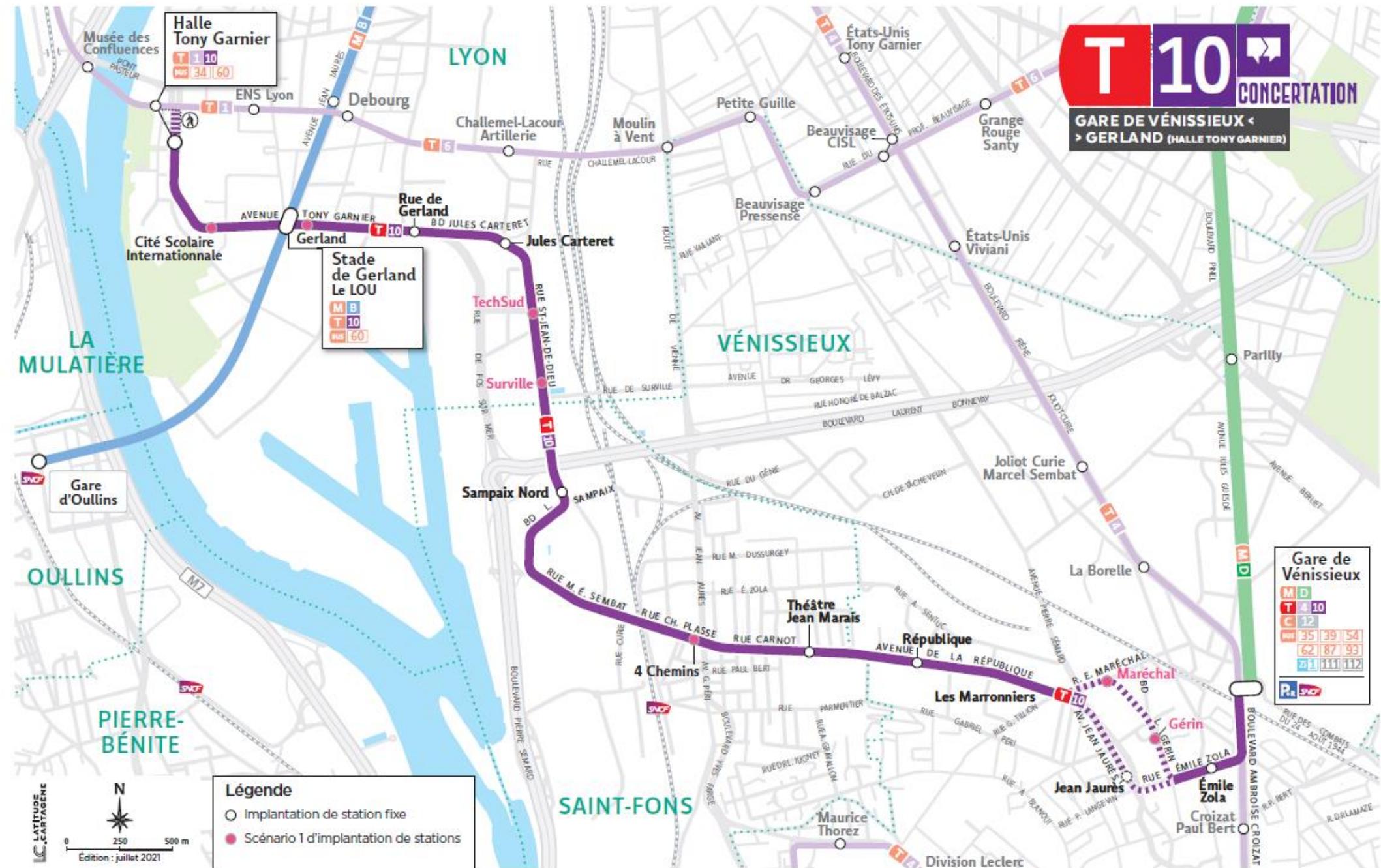
Itinéraires cyclables



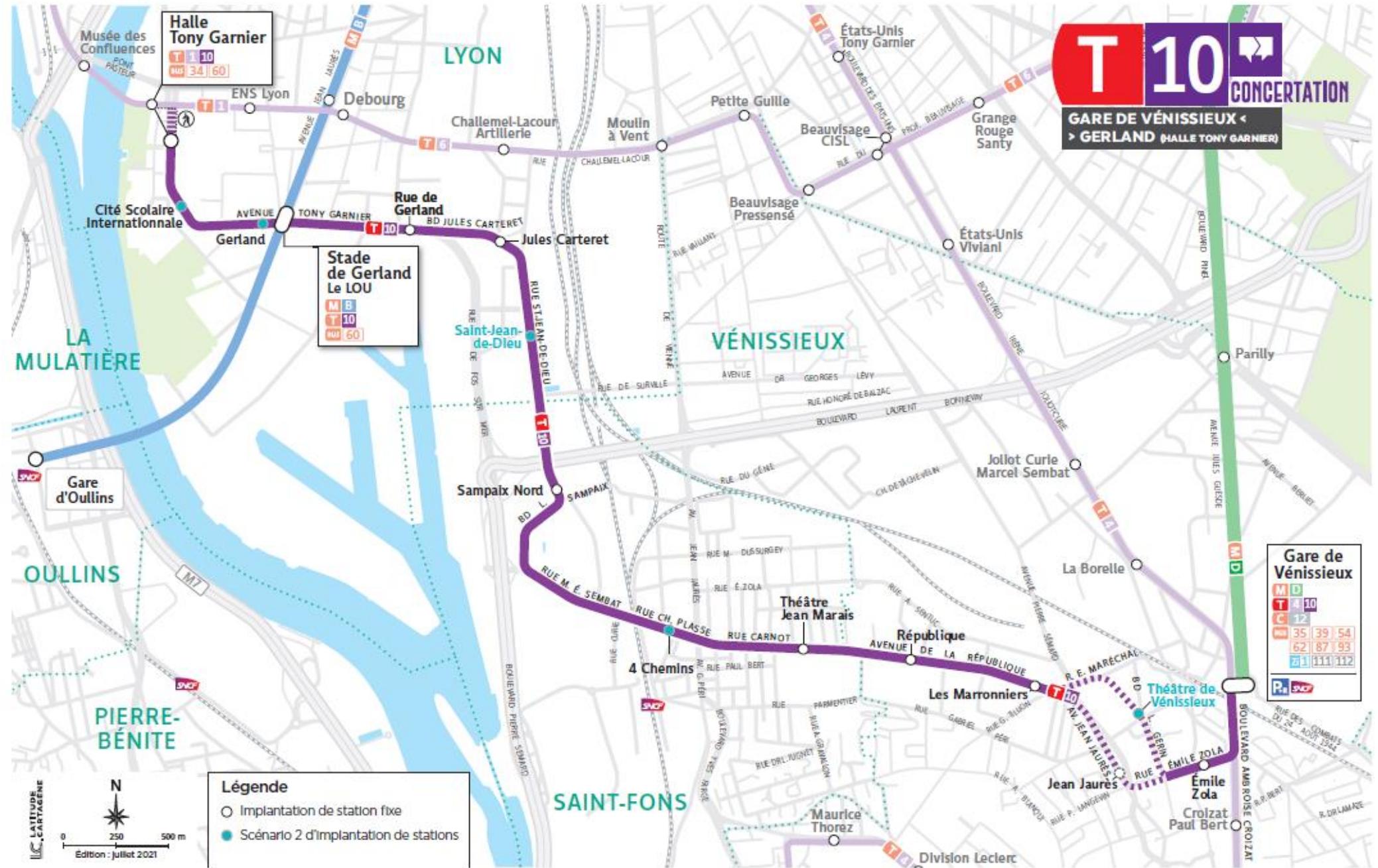
Potentiel de végétalisation de la plateforme tramway



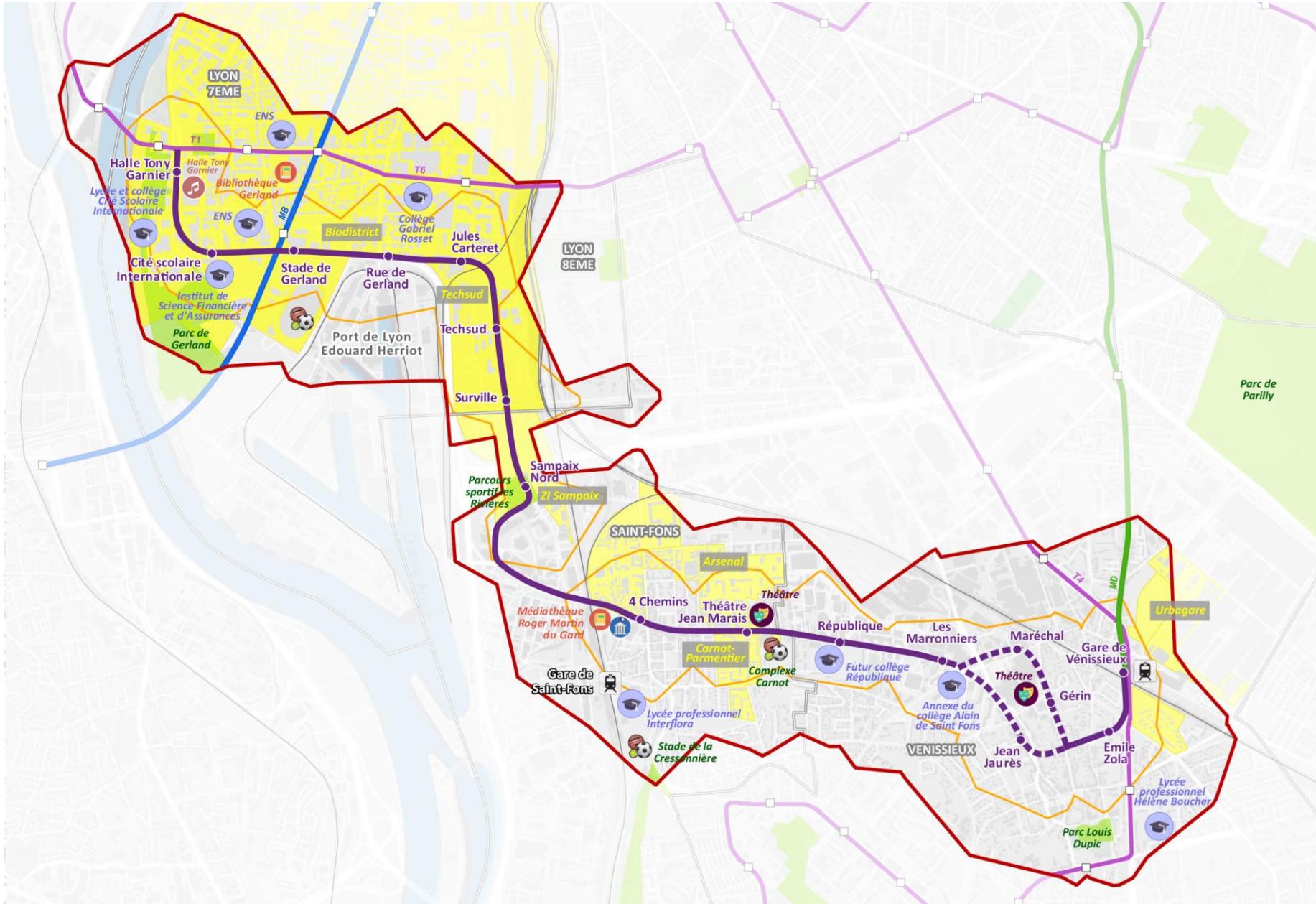
Scénario 1 d'implantation des stations



Scénario 2 d'implantation de stations



Accessibilité des stations par la marche à pied



- Projets urbains
- Gare
- Accessibilité des stations en 5 min de marche à pied
- Accessibilité des stations en 10 min de marche à pied
- Tracé de référence
- Variantes locales
- Stations du tracé de référence

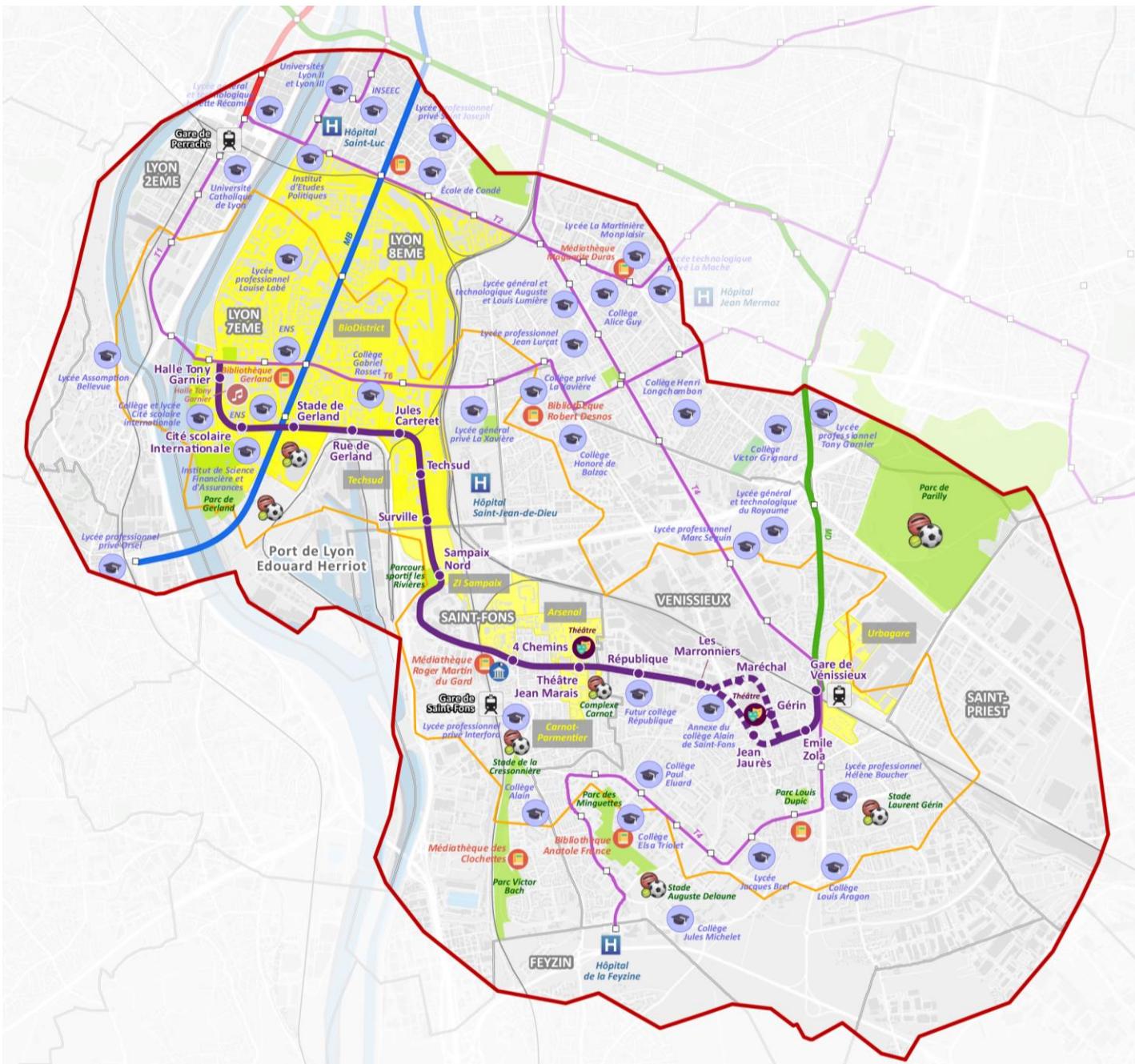
RÉSEAUX DE TRANSPORTS

- Métro B
- Métro D
- Tramway
- Réseau ferré



Sources : Open Data Grand Lyon / IGN BD CARTO
Cartographie : Systra / Mai 2021

Accessibilité des stations en vélo



- Projets urbains
- Gare
- Accessibilité des stations en 5 min de vélo
- Accessibilité des stations en 10 min de vélo
- Tracé de référence
- Variantes locales
- Stations du tracé de référence

RÉSEAUX DE TRANSPORTS

- Métro A
- Métro B
- Métro D
- Tramway
- Réseau ferré



Sources : Open Data Grand Lyon / IGN BD CARTO
Cartographie : Systra / Mai 2021